

ENiM

Égypte Nilotique et Méditerranéenne

Institut d'égyptologie François Daumas
UMR 5140 « Archéologie des Sociétés Méditerranéennes »
Cnrs – Université Paul Valéry (Montpellier III)

Quelques réflexions sur le terme « *jnb* » 

Franck Monnier

Citer cet article :

Fr. Monnier, « Quelques réflexions sur le terme “*jnb*”  », *ENIM* 5, 2012, p. 257-283.

ENiM – Une revue d'égyptologie sur internet est librement téléchargeable depuis le site internet de l'équipe « Égypte nilotique et méditerranéenne » de l'UMR 5140, « Archéologie des sociétés méditerranéennes » : <http://recherche.univ-montp3.fr/egyptologie/enim/>

Quelques réflexions sur le terme « *jnb* »



Franck Monnier

Institut des Civilisations, Arts et Lettres – Université Catholique de Louvain

LES ÉTUDES portant sur la signification¹ des termes tirés du vocabulaire architectural égyptien sont relativement rares². En matière de synthèse, la première réelle tentative est due à L.-A. Christophe avec le « Vocabulaire d'architecture monumentale d'après le papyrus Harris I »³. Plus tard, Cl. Traunecker s'est attaché à étudier les termes désignant plus spécifiquement une enceinte dans « Une stèle commémorant la construction de l'enceinte d'un temple de Montou »⁴. *The Egyptian Temple. A Lexicographical Study*, de P. Spencer⁵, est une référence incontournable sur le sujet, et demeure inégalée de par son traitement exhaustif des termes touchant au temple⁶. Enfin, paru plus récemment, *Le grand livre de pierre* de Chr. Wallet-Lebrun offre un recueil des textes de Karnak ainsi qu'un lexique, tous deux relatifs à la construction et d'une grande utilité⁷. A. Badawy, de son côté, a étudié plus particulièrement la signification des hiéroglyphes architecturaux⁸.

Nous proposons avec cet article de nous attarder sur l'un de ces termes architecturaux, le *jnb*, ainsi que sur l'idéogramme qui lui est associé, le hiéroglyphe O36 de la liste de Gardiner. Au sujet de ce terme, L.-A. Christophe a remarqué que « lorsqu'il est employé au singulier, celui-ci a un sens qu'il nous est difficile de préciser en l'état actuel de nos connaissances »⁹. Un certain nombre de documents que nous reproduisons dans cette étude montrent que la traduction de *jnb* par « mur » peut sembler parfois inappropriée¹⁰. Le but de cet article est de proposer un nouveau point sur la question, mais aussi une autre lecture possible du terme.

¹ Il nous est agréable de remercier Dimitri Meeks, Claude Obsomer et Claude Vandersleyen pour les précieux conseils prodigués lors de la rédaction de cet article.

² L'ouvrage *A History of Egyptian Architecture* d'Alexander Badawy ne présente pas une analyse de tels termes, mais une simple compilation (vol. II, 1966, p. 257-260 et vol. III, 1968, p. 526-528). Alan H. Gardiner propose quant à lui une traduction des termes architecturaux présents dans l'*Onomasticon* d'Amenemopê (*Ancient Egyptian Onomastica*, Oxford, 1947, p. 204-219).

³ L.-A. CHRISTOPHE, « Vocabulaire d'architecture monumentale d'après le papyrus Harris I », dans *Mélanges Maspero I*, MIFAO 66, 1961, p. 17-29.

⁴ Cl. TRAUNECKER, « Une stèle commémorant la construction de l'enceinte d'un temple de Montou », *CahKarn* 5, 1975, p. 141-158.

⁵ P. SPENCER, *The Egyptian Temple. A Lexicographical Study*, Londres, 1984, p. 260-292.

⁶ On consultera également le très utile compte rendu effectué par J.-Cl. Goyon sur cet ouvrage (compte rendu de P. Spencer, *The Egyptian Temple : A Lexicographical Study*, dans *ChronEg* 63/126, 1988, p. 252-258).

⁷ Chr. WALLET-LEBRUN, *Le grand livre de pierre*, Paris, 2010.

⁸ A. BADAWY, *Le dessin architectural chez les Anciens Égyptiens*, Le Caire, 1948, p. 41-65.

⁹ L.-A. CHRISTOPHE, *op. cit.*, p. 24.

¹⁰ La plupart sont traduits et compilés en annexe, dans le but d'exposer l'interprétation classique de la présence d'un *jnb* dans un texte.

Que représente le hiéroglyphe O36 (𓏏) ?

O36¹¹ de la liste de Gardiner est le hiéroglyphe utilisé comme déterminatif et comme idéogramme pour le mot *jnb*¹².

Afin de mieux cerner la signification de ce terme (ou du moins son origine), il semble indispensable de saisir ce que son idéogramme représente. Voici ce qu'en disent quelques chercheurs ayant essayé d'interpréter ce signe :

« Caractère figuratif, représentant une muraille, enceinte, rempart »¹³.

« C'est une "enceinte bastionnée" vue en plan vertical, horizontal ou incliné, montrant un mur rectangulaire muni à l'extérieur de redans ou bastions carrés. (...) Les redans ne sont pas ceux décorant les murailles archaïques, mais représentent des contreforts ou bastions d'enceintes fortifiées de villes ou de forteresses¹⁴. Les plans relevés d'après les restes de forts donnent d'ailleurs une distribution semblable de contreforts »¹⁵.

« In the earliest times perhaps plan of a brick enclosure buttresslike projections but later certainly interpreted as a wall »¹⁶.

« (...) den Grundriß eines mit einer durch Ecktürme sowie durch Vor- und Rücksprünge gegliederten Zielgelmauer umgebenen Gebäudes darstellen sollte, wie er seit der I. Dyn. bei einem bestimmten Grabtypus mehrfach, aber auch einmal bei einem festungsartigen Profanbau¹⁷ begegnet »¹⁸.

« The earliest writings of *jnb* seem to show a buttressed enclosure rather than a wall, and it has been suggested that the hieroglyphic sign used as an ideogram for a wall, and as the determinative of all "wall" terms, originally represented a rectangular enclosure. (...) The basic meaning of the term cannot be doubted, even if the ideogram, later interpreted as a 'wall', originally represented a buttressed enclosure »¹⁹.

¹¹ Nous considérons le signe O36 de la liste de Gardiner, mais aussi ses variantes O36a, O36c, O37 et O37a de la bibliothèque de signes étendue *Hieroglyphica* (N. GRIMAL, J. HALLOF et D. VAN DER PLAS, *Hieroglyphica I. Sign list – Liste des signes – Zeichenliste*, CCER, 1993).

¹² R. HANNIG, *Ägyptisches Wörterbuch I, Hannig-Lexica 4*, Mayence, 2003, p. 153 ; et *id.*, *Ägyptisches Wörterbuch II, Hannig-Lexica 5*, Mayence, 2006, p. 305-306.

¹³ J.-Fr. CHAMPOLLION, *Dictionnaire égyptien en écriture hiéroglyphique*, Paris, 1841, p. 250. Ici, comme souvent ailleurs, le terme « rempart » est utilisé à mauvais escient. Ce terme doit désigner un mur de soutènement retenant des masses de terre, dans le but d'une fortification. Or, celui-ci est utilisé très souvent pour désigner tout type de muraille fortifiée. Très courant en Europe, le rempart est beaucoup plus rare en Égypte ancienne.

¹⁴ A. BADAWY, *op. cit.*, 1948, p. 54. Cette affirmation n'est pas argumentée. En effet, A. Badawy n'explique pas pourquoi le hiéroglyphe O36 représenterait davantage des bastions (ou des contreforts) que des redans décoratifs.

¹⁵ A. BADAWY, *op. cit.*, 1948, p. 54. Les restes de forts évoqués par A. Badawy remontent tous au Moyen Empire (Fr. MONNIER, « La signification des enceintes à redans dans les forteresses nubiennes du Moyen Empire », *GM 228*, 2011, p. 33-50), tandis que les premières occurrences du hiéroglyphe O36 remontent à la I^{re} dynastie (cf. *infra*). Aujourd'hui encore, certains dictionnaires présentent cet idéogramme comme le déterminatif d'enceintes fortifiées de toutes natures (Y. BONNAMY, A. SADEK, *Dictionnaire des hiéroglyphes*, Paris, 2010, p. 855).

¹⁶ A.H. GARDINER, *Egyptian Grammar*, Londres, 1957, p. 496, n. 0.

¹⁷ A. Scharff fait référence ici à la Shunet ez-Zebib située en Abydos (« Briefe aus Illahun », *ZÄS 59*, 1924, p. 19, n. 47), un monument de la II^e dynastie longtemps considéré comme une forteresse, mais clairement identifié aujourd'hui à une enceinte funéraire (D. O'CONNOR « New Funerary Enclosures (*Talbezirke*) of the Early Dynastic Period at Abydos », *JARCE 26*, 1989, p. 54-86).

¹⁸ A. SCHARFF, *op. cit.*, p. 18-19.

¹⁹ P. SPENCER, *op. cit.*, p. 261, 264.

« Mur à redans. Le signe prend le plus souvent cet aspect, avec des redans de chaque côté en nombre variable. Noter cependant que ces redans entourent parfois l'ensemble du rectangle, ce qui donne à l'ensemble l'aspect d'une enceinte munie de contreforts plutôt que d'un mur. Le dessin se rapproche alors fortement de celui de l'enceinte ronde à redans, dont certaines représentations figurées montrent bien qu'il s'agit d'une enceinte fortifiée. Le signe est parfois représenté à l'horizontale »²⁰.

« Enclosure with a niched outer wall »²¹.

D'une manière générale, ce signe est interprété comme représentant une enceinte bastionnée ou à contreforts plutôt qu'une architecture à niches, ce qui, comme nous allons le voir, ne repose sur rien de solide lorsque sont prises en compte les recherches les plus récentes et les avancées effectuées ces dernières décennies dans la connaissance des architectures militaire et funéraire.

Dans les termes de fortification, toutes époques confondues, l'emploi du hiéroglyphe O36 comme déterminatif est très loin d'être systématique²². De toutes les forteresses connues et identifiées à ce jour, aucune ne possède une appellation liée à (ou déterminée par) l'idéogramme O36²³. *Mnnw* est le terme le plus fréquent qualifiant de grandes cités fortifiées. Pourtant, il n'affiche jamais le déterminatif O36²⁴.

Une inscription gravée sur un sphinx provenant du temple de Soleb affiche une forteresse-*mnnw* encadrée d'un simple rectangle, le cadre faisant écho à l'enceinte-*sbty* protégeant la cité (doc. 1). Nulle part mieux qu'ici, le déterminatif O36, ou même le cadre-« enceinte à redans » (cf. *infra*), n'aurait été plus approprié dans l'hypothèse traditionnelle d'un *jnb*-forteresse. Pourtant, ça n'est pas le cas, la plupart des mentions étant encadrées d'un cadre-*hwt*²⁵.



(...) faisant pour lui une forteresse-*mnnw* parfaite, entourée avec une grande enceinte (*sbty*) dont les [...] *-wt* s'élèvent plus haut que le ciel, comme de grands obélisques²⁶ (Berlin 7262, Amenhotep III).

Les témoignages les plus anciens montrent que l'idéogramme O36 remonte au moins à la I^{re} dynastie²⁷.

²⁰ Ph. COLLOMBERT, *Le tombeau de Mérérouka, PalHier* 4, Le Caire, 2010, p. 116.

²¹ I. REGULSKI, *A Palaeographic Study of Early Writing in Egypt, OLA* 195, Louvain, 2010, p. 160.

²² Fr. MONNIER, *Les forteresses égyptiennes. Du Prédynastique au Nouvel Empire*, Bruxelles, 2010, p. 190.

²³ *Ibid.*, p. 191-194.

²⁴ *Wb* II, 82, 2-7.

²⁵ Il existe toutefois une représentation archaïsante sur un relief du temple jubilaire de Soleb : *mnnw n h'-m-m'ʿt*, mention ceinte d'un cadre « crénelé » (M. SCHIFF GIORGINI, *Soleb V. Le temple. Bas-reliefs et inscriptions*, Le Caire, 1998, pl. 185). Celle-ci demeure une exception.

²⁶ K.R. LEPSIUS, *Denkmäler* III, pl. 89 ; et *Urk.* IV, 1750.

²⁷ VI. VIKENTIEV, « Études d'épigraphie protodynastique II. Deux tablettes en ivoire (I^{re} dyn.) et les linteaux de Medamoud (XII-XIII^e dyn.) », *ASAE* 56, 1959, 1ff., fig. 1, pl. 1 ; et W.M.F. PETRIE, *Abydos* I, Londres, 1902, pl. 28.77.

La palette de Narmer, qui comporte sur son recto une représentation de siège, affiche aussi sur son verso une enceinte rectangulaire à redans (J.E. QUIBELL, « Slate palette from Hierakonpolis », *ZÄS* 36, 1898, pl. 12) ; peut-être déjà une allusion à un *jnb*, qui serait dans ce cas la mention la plus ancienne de ce mot. La forme rectangulaire du signe, dont les angles sont rigoureusement droits, est une première à cette époque. Les enceintes représentées sur la palette du « tribut libyen » et la palette au taureau affichent des formes quadrangulaires plus

De la période prédynastique à l’Ancien Empire, les vestiges de forteresses sont extrêmement rares. Les forteresses de Tell es-Sakan en Palestine²⁸, de Tell Ras-Budran au Sinaï²⁹, et d’Ayn Asil dans le désert occidental³⁰ ont chacune un plan qui ne rappelle en rien le rectangle « crénelé » du signe O36. La forteresse bastionnée d’Éléphantine apporte le seul parallèle archéologique à une représentation écrite [fig. 1], et force est de constater que les différentes mentions de son nom égyptien – *ꜥbw* – ne sont jamais déterminées par le hiéroglyphe O36³¹, mais sont, à l’occasion, soit encadrées par une enceinte ovale à bastions arrondis O36b [fig. 2], soit déterminées par ce même signe O36b, ce qui correspond bien à ce que montre l’archéologie. En effet, le hiéroglyphe O36b, lorsqu’il est employé comme cadre, notamment durant la période thinite et la III^e dynastie, affiche clairement des bastions arrondis tels que ceux relevés sur le site d’Éléphantine³². Ce type de représentation désigne généralement des fondations royales associées à des exploitations³³, et n’est jamais utilisé comme déterminatif du mot *jnb*, prouvant, s’il en est besoin, que les idéogrammes O36b et O36 possèdent chacun une identité qui leur est propre.

Si l’on reconnaît une fondation royale ou une forteresse à la présence du signe O36b, que représente alors le hiéroglyphe O36 ?

Dans une étude antérieure, nous avons envisagé qu’un hiéroglyphe en forme de muraille à redans pouvait ne pas représenter ce type d’ouvrage³⁴.

En effet, un examen de l’idéogramme *wsht*,  (O13), nous aide à mieux comprendre comment devrait être interprété le « crénelage » de ce genre de signe [fig. 3]. O13 est attesté pour la première fois sous la IV^e dynastie³⁵, époque où apparaît le pilier en pierre³⁶. La *wsht* désigne une cour située au sein du temple haut d’un complexe funéraire royal à l’Ancien Empire³⁷ ou d’un temple au Moyen Empire³⁸ et au Nouvel Empire³⁹. La forme du hiéroglyphe traduit donc probablement le motif de la colonnade d’une cour à péristyle, et quelques fois celui de niches sculptées en haut ou en léger relief. Une variante datant de la

ou moins hétérogènes, aux coins arrondis. Le contexte dans lequel elles se trouvent suggère clairement la représentation de cités fortifiées.

²⁸ P. DE MIROSCHEJJI *et al.*, « Les fouilles de Tell es-Sakan (Gaza) : Nouvelles données sur les contacts égypto-cananéens aux IV^e-III^e millénaires », *Paléorient* 27/2, 2001, p. 75-104.

²⁹ Gr. MUMFORD, « Tell Ras Budran (Site 345): Defining Egypt’s eastern frontier and mining operations in South Sinaï during the late Old Kingdom (early EB IV/MB) », *BASOR* 342, 2006, p. 13-67.

³⁰ M. ZIERMANN, « Observations on the Old Kingdom fortifications of Ayn Asil and Elephantine », *MDAIK* 54, 1998, p. 341-359.

³¹ H. GAUTHIER, *Dictionnaire des noms géographiques contenus dans les textes hiéroglyphiques I*, Le Caire, 1925, p. 3.

³² T.A.H. WILKINSON, *Early Dynastic Egypt*, Londres, New-York, 1999, p. 100.

³³ *Ibid.*, p. 98-101.

³⁴ Fr. MONNIER, *op. cit.*, 2010, p. 180-86.

³⁵ P. SPENCER, *op. cit.*, p. 71.

³⁶ Les piliers du temple bas de Snéfrou à Dahchour-Sud sont les premiers du genre à notre connaissance (A. FAKHRY, *The Monument of Sneferu at Dahshur I*, Le Caire, 1959, fig. 62).

³⁷ L. BORCHARDT, *Das Grabdenkmal des Königs Nefer-’Ir-Kꜣ-R’ II*, Leipzig, 1909, pl. 10 ; P. POSENER-KRIÉGER, *Les Archives du temple funéraire de Néferirkarê-Kakai (Les Archives d’Abousir) I-II*, 1976, II, p. 499-501 ; et P. POSENER-KRIÉGER, « News from Abusir », dans S. Quirke (éd.), *Temple in Ancient Egypt*, Londres, 1997, p. 17-23, fig. 1.

³⁸ L. HABACHI, « Une “vaste salle” d’Amenemhat III à Kiman-Farès (Fayoum) », *ASAE* 37, 1937, p. 88.

³⁹ P. SPENCER, *op. cit.*, p. 71-80.

XVIII^e dynastie présente, plutôt qu'une décoration à redans, une frise de symboles *hkrw*⁴⁰. Le hiéroglyphe O13 est également (et logiquement) employé comme déterminatif pour la *wsht hbyt*⁴¹. Quelquefois, les « redans » de la *wsht* sont représentés à l'intérieur du signe⁴², et montrent bien, dans ce cas, qu'il ne s'agit nullement de contreforts, ni de bastions, mais plutôt d'un décor à niches⁴³.

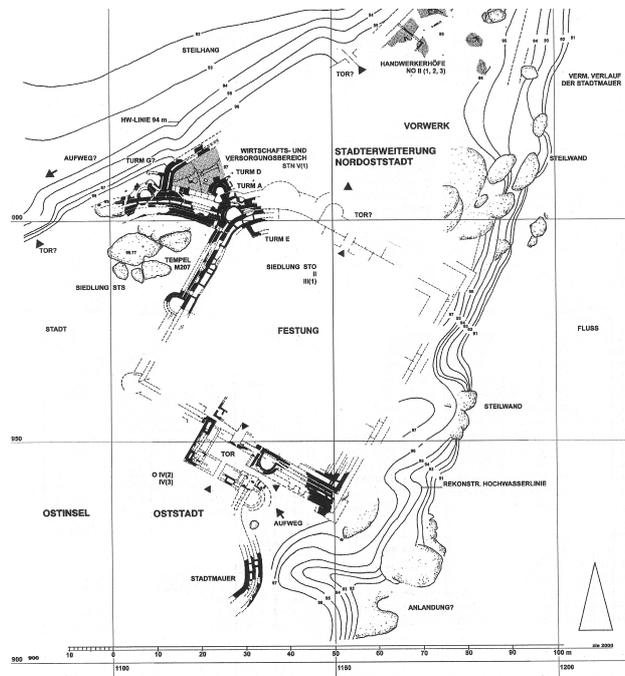


Fig. 1. Plan de la forteresse d'Éléphantine (D'après M. Ziermann, *Elephantine XXVIII*, *ArchVer* 108, 2003, fig. 45).

La variété de représentations du hiéroglyphe O13 montre donc que, d'un point de vue figuratif, celui-ci pourrait représenter plus généralement un espace autour duquel était répété un même motif architectural ou décoratif⁴⁴ (niches, colonnes ou *hkrw*). Ce constat étant établi, rien ne s'oppose à ce que cette règle soit de mise pour le hiéroglyphe O36. Mais encore reste-t-il à déterminer ce que peut représenter le motif du redan appliqué sur les murs de l'« enceinte ».

⁴⁰ Fr.L. GRIFFITH, *A collection of Hieroglyphs*, Londres, 1898, pl. III, 30 ; et A. BADAUWY, *A History of Egyptian Architecture* I, Giza, 1954, p. 52.

⁴¹ La *wsht hbyt* serait une cour avec colonnade présente dans certains édifices funéraires ou religieux (P. SPENCER, *op. cit.*, p. 72, 80-85).

⁴² A. BADAUWY, *loc. cit.*

⁴³ La cour du temple haut du complexe funéraire de Mykérinos à Guizeh affiche des façades avec niches sculptées en léger relief (G.A. REISNER, *Mycerinus, The Temples of the Third Pyramid*, Cambridge, 1931, pl. I).

⁴⁴ O. Goelet, dans son étude du palais 'h, analyse des occurrences de *wsht* dans lesquelles se trouve incorporé le hiéroglyphe O11 (O. GOELET, *Two Aspects of the Royal Palace in the Egyptian Old Kingdom*, Thèse, Université de Columbia, 1982, p. 214-223). Il en vient à interpréter le « crénelage » d'une *wsht* comme l'évocation d'une ornementation, mais sans se prononcer d'une manière plus précise à ce sujet (O. GOELET, *op. cit.*, p. 215-216).

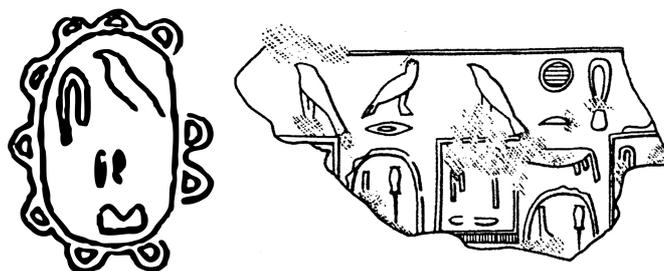


Fig. 2. À gauche : Représentation d'un cadre ovale bastionné sur une empreinte de sceau du règne de Den (W.M.Fl. Petrie, *Abydos I*, 1902, pl. 20-162) ; à droite : Mention de *sbw* - Éléphantine sur un sceau du règne de Semerkhet (W. Kaiser *et al.*, « Stadt und Tempel von Elephantine », *MDAIK* 55, 1995, p. 181, fig. 29a).

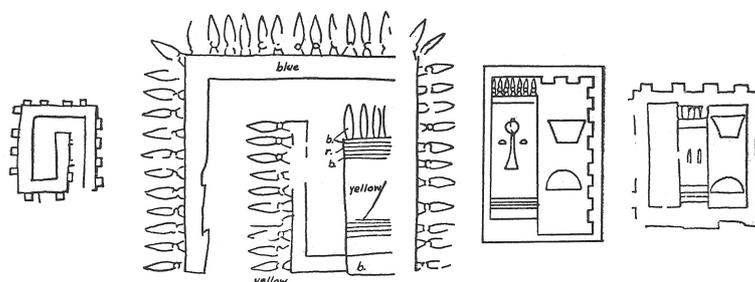


Fig. 3. Différentes représentations d'une *wsh* (A. Badawy, *A History of Egyptian Architecture I*, Giza, 1954, p. 52, fig. 37).

L'association du hiéroglyphe O36 avec un type quelconque de forteresse ne repose plus aujourd'hui que sur une simple conjecture, l'archéologie n'ayant rien révélé de semblable (cf. *supra*). De plus, nous avons démontré récemment que l'architecture militaire ne peut être liée à l'architecture à niches avant le Moyen Empire⁴⁵. Selon nous, la forme rectangulaire du *jnb* symboliserait davantage, de par ses angles droits, une géométrisation de l'architecture monumentale, une architecture qui fait son apparition en même temps que les premières occurrences connues de l'idéogramme⁴⁶.

L'architecture des premiers temps dynastiques est dominée par le développement des mastabas et des enceintes funéraires, édifices les plus remarquables de cette époque. Il semble que, déjà, des normes structurelles et des conventions décoratives précises sont établies et reproduites à maintes reprises. Les mastabas, ces tombeaux massifs de forme parallélépipédique, sont flanqués d'un décor dit « en façade de palais » (autrement désigné par « architecture à niches ») dont la signification symbolique ne fait plus aucun doute

⁴⁵ Fr. MONNIER, *op. cit.*, 2011, p. 33-50.

⁴⁶ Cette géométrisation serait, selon nous, la marque d'une planification de l'architecture apparue peu avant la I^{re} dynastie, contrastant avec une simple vision de la construction pratiquée sans épure. Il serait intéressant d'étudier les raisons de l'apparition d'une architecture fondée sur des règles géométriques, raisons sans doute d'ordres symbolique et/ou religieuse.

aujourd'hui⁴⁷. Les grandes enceintes abydéniennes des I^{re} et II^e dynasties arborent également les motifs de ce type de décor, sous une forme simplifiée et stylisée⁴⁸ [fig. 4].

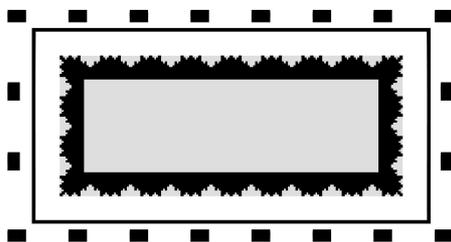


Fig. 4. Plan type d'un complexe mortuaire royal des I^{re} et II^e dynasties.

L'hypothèse selon laquelle les représentations d'enceintes rectangulaires à redans de la période thinite figuraient les grandes enceintes funéraires fut avancée il y a quelques temps par D. O'Connor, mais la question du cas *jnb* fut ignorée⁴⁹. A.H. Gardiner, en décrivant le hiéroglyphe O36, a également évoqué cette possibilité⁵⁰. Ce rapprochement a aussi été suggéré par A. Scharff⁵¹.

La vue en plan de ces grandes constructions de l'époque thinite offre un parallèle évident – le seul en vérité pour cette époque – au signe O36. Selon nous, ce signe serait lié à ces édifices⁵² (mastabas et enceintes funéraires), le « crénelage » pouvant représenter tout simplement les redans et les niches d'un décor en façade de palais.

À ce stade de l'étude, notre approche épigraphique ne serait que superficielle si nous n'abordions pas le problème des cadres-« enceinte à redans ».

À ce sujet, ces cadres évoquent-ils des *jnbw* ?

Dans son étude lexicographique, P. Spencer s'est attachée à relever les plus importantes mentions du terme *jnb* présentes dans la littérature égyptienne⁵³. Cependant, sont curieusement absentes de cette étude les fameuses représentations de toponymes ou d'édifices encadrés par une « enceinte à redans »⁵⁴ [fig. 5].

⁴⁷ Précisément une marque ostentatoire d'appartenance à la cour royale (T.A.H. WILKINSON, *op. cit.*, p. 193 ; S. HENDRICKX, « Arguments for an Upper Egyptian Origin of the Palace-façade and the Serekh during Late Predynastic – Early Dynastic times », *GM* 184, 2001, p. 85-110 ; et A. JIMÉNEZ-SERRANO, « The funerary meaning of the niched architecture in Egypt during the third millennium BC », *GM* 213, 2007, p. 23-38).

⁴⁸ L.D. BESTOCK, « The Early Dynastic Funerary Enclosures of Abydos », *Archéo-Nil* 18, 2008, p. 43-59.

⁴⁹ D. O'CONNOR, *op. cit.*, p. 60-66.

⁵⁰ A.H. GARDINER, *op. cit.*, 1957, p. 496, n. 0.

⁵¹ A. SCHARFF, *op. cit.*, p. 18-19.

⁵² Il est très significatif que le terme *drj*, signifiant probablement « mastaba », et cité dans le *Récit de Sinouhé*, soit déterminé par le hiéroglyphe O36 (Sinouhé, B198).

⁵³ P. SPENCER, *op. cit.*, p. 260-264.

⁵⁴ Alors que le chapitre consacré au terme *hwt* dans cette même étude prend en considération l'idéogramme sous ses deux formes, celle de hiéroglyphe O6 et celle de cadre (P. SPENCER, *op. cit.*, p. 24). Pour des représentations de toponymes encadrés d'enceintes à redans : Fr. MONNIER, *op. cit.*, 2010, p. 186 ; P. KAPLONY, « Gottespalast und Gotterfestungen in der agyptischen Friihzeit », *ZÄS* 88, 1962-1963, p. 5-16.

La similitude entre ces cadres et l'idéogramme O36 est frappante et le lien évident. Pourtant, ceux-ci ne sont jamais évoqués ; et la présence du cadre est souvent interprétée comme la volonté de mentionner une forteresse ⁵⁵.

Jtj-t3wy (W.K. Simpson, « Studies in the Twelfth Egyptian Dynasty: I-II », *JARCE* 2, 1963, p. 55).



(*H'(w)*) *Snwsrt* (D. Arnold, *The Pyramid of Senwosret I*, New York, 1988, p. 17).



Hpr-k3-R' ptrj k3ww (H. Chevrier, P. Lacau, *Une Chapelle de Sésostris I^{er} à Karnak*, Le Caire, 1956-1969, pl. 21, 22).



Hft hr nb3s (Cl. Traunecker, « Une stèle commémorant la construction de l'enceinte d'un temple de Montou », *CahKarn* 5, 1975, p. 152).



Pr R'-ms-sw mry-Jmn (*KRI* II, 253, 4 ; et C. Spieser, *Les noms du Pharaon comme êtres autonomes au Nouvel Empire*, Göttingen, 2000, p. 22).



Jmn-hr(w)-jb (*KRI* II, 756, 13 ; K.R. Lepsius, *Denkmäler* III, pl. 188).



Wsht hb3yt, « cour » ou « hall » (XVIII^e dyn., N. de Garis Davis, *The Rock Tombs of El-Amarna* III, Londres, 1905, pl. XIX).



Fig. 5. Exemples de cadres-« enceinte à redans » postérieurs à l'Ancien Empire.

Pourtant, de même que l'idéogramme O36, aucun nom de forteresses connues n'a jamais été relevé sous cette forme ⁵⁶. De plus, les différents cas d'utilisation du cadre-« enceinte à redans » démontrent que la seule et hypothétique valeur de forteresse ne peut être retenue [fig. 5].

Un récit autobiographique du Moyen Empire tiré du mastaba d'Intef évoque des *jnbw*, ainsi que des toponymes encadrés d'« enceinte à redans ». Ce texte relate la construction d'un *km-*

⁵⁵ Des « forteresses des dieux » (« Götterfestungen ») selon P. Kaplony (*op. cit.*, p. 5-16) et D. Arnold (« Royal Cult Complexes of the Old and Middle Kingdoms », dans B.E. Shafer (éd.), *Temples of Ancient Egypt*, Ithaca, 1997, p. 31-85, n. 13).

⁵⁶ Fr. MONNIER, *op. cit.*, 2010, p. 191-194.

wr et d'un *jnb* (doc. 2). Ce *km-wr*, dont la fonction et l'apparence sont encore débattues⁵⁷, est ici entouré par un cadre-« enceinte à redans ».

Pascal Vernus, qui a étudié ce passage, l'interprète comme le témoignage de la construction d'un édifice cultuel *hwt-km-wr* à Bouto⁵⁸. James P. Allen, quant à lui, préfère traduire ce point particulier par *htm-km-wr*⁵⁹.

Les deux propositions s'appuient sur une analyse grammaticale du texte. Celle de P. Vernus souligne l'utilisation du verbe *s'h'* – plus spécifique aux édifices culturels – au lieu de *qd*. De plus, celui-ci remarque que, malgré les différents déterminatifs utilisés, les diverses écritures de *km-wr* présentes dans ces textes sont équivalentes. Il en vient à la conclusion que O36 et O6 utilisés en tant que déterminatif, ainsi que le cadre-« enceinte à redans », doivent avoir une valeur commune. *Km-wr* serait donc, selon P. Vernus, une *hwt* (en granit *mꜣt*), désignant aussi bien un temple, qu'une chapelle ou un domaine⁶⁰.

Pourtant, *hwt* est féminin tandis que *rnꜣf* fait allusion à un terme masculin. *Mꜣt rnꜣf m* serait donc à traduire, selon J.P. Allen, par « dont le nom est... »⁶¹. Sur cette base et sur la présomption qu'un cadre-« enceinte à redans » représenterait une enceinte fortifiée, J.P. Allen propose d'identifier les édifices mentionnés à des forteresses du type *htm*⁶². Cette option, bien que grammaticalement correcte, est des plus improbables, car, quelle que soit l'époque concernée, le *htm* n'est jamais cité sous cette forme graphique. Le texte de la colonne 4 mentionne sans aucune ambiguïté un *jnb* plutôt qu'un *htm* (doc. 2). En outre, *htm* est un terme ne désignant, dans un contexte militaire, qu'un point de contrôle ou un poste-frontière, et non spécifiquement une forteresse⁶³. Il serait donc plus que douteux que nous ayons, en l'objet de cette représentation d'enceinte à redans, la mention d'un tel établissement.

⁵⁷ Aucune étude n'a encore été dédiée au *km-wr*.

⁵⁸ P. VERNUS, « Un édifice cultuel *hwt-km-wr* », *GM* 13, 1974, p. 33.

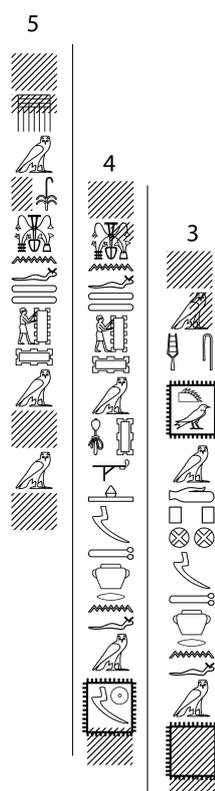
⁵⁹ J.P. ALLEN, « The Biographical Inscription from the Mastaba of Intef (?) » dans D. Arnold, *Middle Kingdom Tomb Architecture at Lisht*, New York, 2008, p. 91.

⁶⁰ P. VERNUS, *op. cit.*, p. 33.

⁶¹ J.P. ALLEN, *op. cit.*, p. 92.

⁶² *Ibid.*, p. 91.

⁶³ E.F. MORRIS, *The Architecture of Imperialism: Military Bases and the Evolution of Foreign Policy in Egypt's New Kingdom*, Leyde, 2005, p. 804-809 ; D. VALBELLE, « La (Les) Route(s)-d'Horus », dans *Hommages à Jean Leclant IV*, Le Caire, 1994, p. 384 ; et Cl. SOMAGLINO, « Les "Portes" de l'Égypte, de l'Ancien Empire à l'Époque Saïte », *Égypte, Afrique & Orient* 59, 2010, p. 3-16.



Doc. 2 : Le récit autobiographique d'Intef.

(col. 3) ... *mꜣt rn=f m* ? -[...] *m s'h' htm-km-wr m Dp P mꜣt rn=f m htm-[...]*

(col. 4) ... *m*] (*n*)*swt bjt zmꜣ.n.f tꜣ.wy qd htm m jnb-ḥd mꜣt rn.f htm-mꜣ[ꜣwtj]-rꜥ* [...] ⁶⁴
(translittération : J.P. Allen)

(col. 3) ...whose name was published as] Fortified Enclosure of [...] when the Fortified Enclosure of the Great Black in Dep-Pe was erected, whose name was published as Fortified Enclosure of [...]

(col. 4) ...When Horus Y appeared] as Dual King and united the Two Lands, there was built a fortified enclosure in the White-Wall, whose name was published as Fortified Enclosure of the Sun's Eye[s... ⁶⁵ (trad. J.P. Allen)

(col. 3) ...en érigeant un *ḥwt-km-wr* à Bouto, en granit, dont le nom est ... » ⁶⁶ (trad. P. Vernus).

La nette ressemblance entre le cadre-« enceinte à redans » et l'idéogramme O36 évoqué plus haut, mais surtout le texte de la colonne 4 du récit autobiographique, nous permettent naturellement et logiquement de faire le lien entre eux, et de proposer cette autre lecture du texte, plus conforme aux règles grammaticales :

(col. 3) ... son nom étant] le *jnb* de [...] quand un (*jnb*)-*km-wr* à Dep-Pe fut érigé, dont le nom est (*jnb*) de [...]

(col. 4) ... quand l'Horus X apparut en tant que] Roi et unifia les Deux Terres, un *jnb* fut construit dans le nome de *jnb-ḥd*, dont le nom est (*jnb*)- *mꜣ[ꜣwtj]-rꜥ* [...].

Nous reviendrons plus loin sur le sens que nous donnerions à *jnb* dans ce texte.

Pour apporter un argument supplémentaire à l'hypothèse d'une équivalence entre O36 et le cadre-« enceinte à redans », il suffit de constater l'usage courant de O6, aussi bien comme hiéroglyphe que sous la forme de cadre-*ḥwt*, l'un et l'autre ayant la même signification ⁶⁷. Nous ne comprendrions pas pourquoi il en serait autrement de O36.

Concernant l'interprétation de tels cadres, une hypothèse a été proposée par Pierre Lacau au sujet d'une variante du signe relevée sur un vase découvert sous la pyramide de Djoser. Cette

⁶⁴ J.P. ALLEN, *op. cit.*, p. 91-92, pl. 33.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 91.

⁶⁶ P. VERNUS, *loc. cit.*

⁶⁷ Il est inutile d'en reproduire des exemples tant ils sont nombreux. Le fait est commun dans la littérature égyptienne (P. SPENCER, *op. cit.*, p. 24).

hypothèse étant passée inaperçue, nous jugeons particulièrement utile de lui donner un écho dans notre étude.

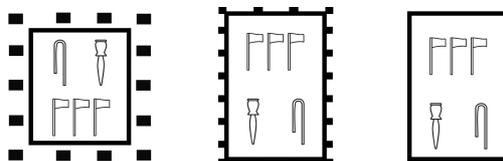


Fig. 6. Différentes représentations du toponyme *smr-ntrw* (P. Lacau, J.-Ph. Lauer, *La pyramide à degrés IV. Les inscriptions gravées sur les vases*, Le Caire, 1961, p. 3-4).

Le toponyme *smr-ntrw* (« l’ami des dieux ») a été gravé à maintes reprises sur des vases datés du règne de Djer⁶⁸. L’inscription est encadrée tantôt d’un simple rectangle, tantôt d’un rectangle flanqué de redans ou entouré à distance de petits carrés, voire de points [fig. 6]. Ce toponyme est également cité une fois sur la Pierre de Palerme⁶⁹, et deux fois sur le fragment CF5 du Caire⁷⁰, sur lequel il est représenté comme un cadre rectangulaire avec ou sans redans.

Selon P. Lacau, ce motif représentant un cadre rectangulaire ceint de carrés régulièrement espacés pourrait symboliser certains mastabas et enceintes funéraires entourés de tombes subsidiaires⁷¹. Le vase évoqué ci-dessus pourrait donc faire allusion, au travers de son inscription, à la sépulture de Djer⁷².

Smr-ntrw, ainsi que les autres toponymes ou noms d’édifice relevés sur les vases de la pyramide de Djoser, dans les annales de la Pierre de Palerme et des fragments qui lui sont associés, par exemple *q(3jw)-ntrw* et *swt-ntrw*, évoquent clairement des édifices de nature religieuse ou funéraire, et non des forteresses.

Ailleurs, dans deux extraits des Textes des Pyramides, plusieurs formes se côtoient pour désigner un même lieu (doc. 3). Un édifice *km-wr* est ainsi, soit déterminé par O36, soit encadré par l’idéogramme O6, (*hwt*). Un autre, le « Mur du souverain (?) » (*jnb jty*), est, soit encadré par O36, soit encadré par une version composite de O36 et O6.

Les cadres-« enceintes à redans » et l’idéogramme O36 ont donc la même signification, et O36 et O6 auraient tous les deux un sens très proche, voire dans certains cas synonymique. Une représentation du Nouvel Empire montre que les hiéroglyphes symbolisant *hwt* et *jnb* étaient encore occasionnellement interchangeables [fig. 5, *wsht hbyt*]. Une autre de l’époque ptolémaïque cite un temple *hwt-ntr* avec un cadre-*jnb* en lieu et place d’un cadre-*hwt*⁷³.

⁶⁸ P. LACAU, J.-Ph. LAUER, *La pyramide à degrés IV. Les inscriptions gravées sur les vases*, Le Caire, 1961, p. 3-6.

⁶⁹ T.B.H. WILKINSON, *Royal Annals of Ancient Egypt*, Londres, New York, 2000, p. 98-99.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 246.

⁷¹ P. LACAU, J.-Ph. LAUER, *op. cit.*, p. 3.

⁷² *Loc. cit.*

⁷³ H.K. BRUGSCH, *Geographische inschriften, Altägyptischer denkmäler III*, Leipzig, 1860, pl. XIII, n° 24.

À ce stade, il semble évident que O36 ne représente pas originellement une forteresse, mais plutôt un édifice religieux ou funéraire orné d'un décor en façade de palais, ou parfois entouré de tombes subsidiaires, et que les cadres flanqués de redans possèdent la même valeur que cet idéogramme.

 (Pyr. 628b)

km.t wr.t

m rn.k n km-wr

Tu es noir et grand en ton nom de Grand Noir

 (Pyr. 628c)

w3d.t wr.t

m rn.k n w3d-wr

Tu es vert et grand en ton nom de Grand Vert

 (Pyr. 629a)

mk wr.t šn.t

m rn.k šn-wr

Grand et rond en ton nom de Grand Rond

 (Pyr. 1630d)

km.t wr.t

m rn.k n km-wr

Tu es noir et grand en ton nom de Grand Noir

 (Pyr. 1658a)

km.t wr.t

m rn.k n km-wr

Tu es noir et grand en ton nom de Grand Noir

 (Pyr. 1658c)

hr m jt.k wsjr

m rn.f n ...-jty

Horus, comme ton père Osiris, en son nom de ... souverain (?)

 (Pyr. 1658d)

hr m jt.k wsjr

m rn.f n ...-jty

Horus, comme ton père Osiris, en son nom de ... souverain (?)

Doc. 3 : Extraits des Textes des pyramides.

La traduction traditionnelle de *jnb*

Jnb signifierait, d'une manière générale, « mur » ou « muraille »⁷⁴, une interprétation induisant l'idée d'obstacle ou de séparation. La forme du déterminatif du terme (le signe O36)

⁷⁴ « Mauer » ou « Befestigungsmauer » (*Wb* I, 94, 15-95, 9), « wall » (R.O. FAULKNER, *CD*, p. 23), « Mauer », « Außenmauer », « Befestigungsmauer », « Umfassungsmauer » ou « Stadtmauer » (R. HANNIG, *op. cit.*, 2003, p. 153 ; *id.*, *op. cit.*, 2006, p. 305-306).

inspire encore très souvent aux traducteurs une notion architecturale de défense ou de fortification⁷⁵ (cf. *supra*).

Les toponymes incluant ce terme sont systématiquement lus « Mur(s) de... ». Par exemple, *jnb(w) ḥd(w)*, le(s) « Mur(s) Blanc(s) »⁷⁶, *jnbw ḥqꜣ*, les « Murs du Prince »⁷⁷, *jnbw sšmw-tꜣwy*, les « Murs de Seshemou-Taouy »⁷⁸, *jnbw jmn-m-ḥꜣt*, les « Murs d'Amenemhat »⁷⁹, pour ne citer que les plus importants⁸⁰.

Les « Murs Blancs » de Memphis désigneraient alors, selon certains commentateurs, une (ou des) grande(s) forteresse(s)⁸¹, de même que les *jnbw* cités dans *l'Enseignement pour Mérikarê* (doc. 4a, doc. 4b).

Une forme féminine du nom, *jnbṯ*, existe sous différents aspects, de l'Ancien Empire au Nouvel Empire. Le plus ancien témoignage de cette forme féminine est déterminé par le signe O36b, signe représentant probablement une forteresse bastionnée⁸² (cf. *supra*). Cependant, les mentions ultérieures de *jnbṯ* n'adoptent plus ce déterminatif, mais plutôt celui du pays désertique N25. La traduction proposée est alors « bastion »⁸³, « muraille »⁸⁴ ou « poste de surveillance »⁸⁵. Les articles féminin et masculin, *tꜣ* et *pꜣ*, sont utilisés l'un comme l'autre pour désigner *jnbṯ*. Quelquefois la terminaison *t* du féminin est omise, le mot étant tout de même précédé de l'article féminin *tꜣ*⁸⁶. D'autres fois encore, *jnbṯ* (ou son pluriel) est déterminé par les deux signes O36 et N25⁸⁷.

⁷⁵ Notamment les « Murs Blancs » de Memphis ou les « Murs-d'Amenemhat ». De nombreux toponymes sont également assimilés à des forteresses (C. VOGEL, *Ägyptische Festungen und Garnisonen bis zum Ende des Mittleren Reiches*, Hildesheim, 2004, p. 19, 157-164). En outre, le déterminatif O36 du terme *mktr* (« migdol ») serait un argument pour démontrer son caractère fortifié (J. SEGUIN, *Le Migdol, du Proche-Orient à l'Égypte*, Paris, 2007, p. 84).

⁷⁶ L'une des premières mentions des « Murs Blancs », sous la forme plurielle, remonte au règne de Khasekhemoui (W.M.F. PETRIE, *The Royal Tombs of the Earliest Dynasties* II, 1901, pl. 23). Une autre occurrence date du règne de Djoser (J. GARSTANG, *Mahasna and Bet Khallaf*, Londres, 1901, pl. IX).

⁷⁷ Seules deux œuvres littéraires citent les « Murs du Prince » : la *Prophétie de Néferti* (W. HELCK, *Die Prophezeiung des Nfr.tj*, Wiesbaden, 1970, p. 15) ; et le *Récit de Sinouhé* (Cl. OBSOMER, *Égyptien hiéroglyphique*, Bruxelles, 2009, étape 9), toutes deux écrites au début de la XII^e dynastie.

⁷⁸ D'après la stèle d'El-Kab (G. LEGRAIN, « The king Samou or Seshemou and the enclosures of El-Kab », *PSBA* 27, 1905, p. 106-111).

⁷⁹ Reisner émit l'hypothèse que les « Murs » en question faisaient allusion à une forteresse établie à Kerma (G.A. REISNER, *Excavations at Kerma, Harvard African Studies* VI, 1923, p. 509, p. 511). Bien que la stèle sur laquelle est gravée cette inscription fût effectivement découverte à Kerma, il est aujourd'hui admis qu'il n'en est rien (Cl. VANDERSLEYEN, *L'Égypte et la vallée du Nil* II, Paris, 1995, p. 110).

⁸⁰ On pourra se référer au *Dictionnaire des noms géographiques contenus dans les textes hiéroglyphiques* de Henri Gauthier, reproduisant un nombre conséquent de tels toponymes (1925-1931).

⁸¹ D. ARNOLD, *op. cit.*, 1997, p. 259, n. 14.

⁸² *Wb* I, 95, 10 ; et R. HANNIG, *op. cit.*, 2003, p. 153.

⁸³ D. VALBELLE, *Les ouvriers de la Tombe, Deir el-Medineh à l'époque ramesside*, *BdE* 96, Le Caire, 1985, p. 90.

⁸⁴ J. ČERNÝ, *Community of Workmen at Thebes in the Ramesside period*, *BdE* 50, Le Caire, 1973, p. 71.

⁸⁵ R. VENTURA, *Living in a City of the Dead*, Fribourg, 1986, p. 142 ; et *KRI* IV, 161 :7.

⁸⁶ *KRI* IV, 161, 7. Cette multiplicité de variantes orthographiques rend l'interprétation des deux termes extrêmement délicate (R. VENTURA, *op. cit.*, p. 143). Certains auteurs proposent de ne pas différencier *jnb* et *jnbṯ*, notamment T.G. Wilfong (« Menstrual synchrony and the “place of women” in ancient Egypt [Oriental Institute Museum Hieratic Ostrakon 13512] », dans E. Teeter, J.A. Larson (éd.), *Gold of Praise. Studies on Ancient Egypt in Honor of Edward f. Wente*, Chicago, 1999, p. 429). Pourtant, une inscription figurant sur l'O. Ashmolean Museum 1945.39 (r^o 17-18 ; 22-23) témoigne de formes féminine et masculine bien distinctes (J. ČERNÝ, A.H. GARDINER, *Hieratic Ostraca*, Oxford, 1957, pl. 49, 2). L'existence d'une forme féminine des

Les différents cas touchant à cette forme dérivée du mot *jnb* ne permettent toujours pas de cerner avec certitude sa signification⁸⁸. Seul le substantif féminin est mentionné dans la liste des termes architecturaux de l'*Onomasticon* d'Amenemopê, établie à la fin du Nouvel Empire⁸⁹ :

(444) *sby*, (445) *tsmt*, (446) *jnb* / *jnbt*, (447) *mr(rt)*, (448) *'nh*, (449) *wrš*, (450) *mktr*, (451) *krj*, (452) *qnbt*, (453) *q'h*⁹⁰.

Les différents termes de cette liste semblent être classés par ordre de taille et d'imbrication. Ainsi, *sby* figure en première position, et sa traduction ne fait aucun doute aujourd'hui. Celui-ci désigne une enceinte, souvent fortifiée, protégeant ville et temple⁹¹. Le second terme, *tsmt*, caractérise sans aucun doute un bastion ou une tour flanquante⁹². La stèle d'Israël (règne de Mérenptah) mentionne les bastions d'une enceinte, *tsmwt n sby*⁹³, prouvant que *tsmt*, lorsqu'il est présent, est bien une partie du *sby*. L'ordre semble tout à fait respecté en ce qui concerne les deux premiers substantifs.

Le mot suivant, *jnb* / *jnbt* (?), ne poserait aucun problème. Le « mur » serait lui aussi une partie, plus précisément le pan d'une enceinte ou d'un édifice.

Ensuite viennent *mr(rt)*, rue, *'nh*, hutte, etc.

***Jnbw* et *jnb* : le tout et la partie d'un seul édifice ?**

L'emploi du singulier ou du pluriel dans les textes indique forcément que, soit *jnbw* désigne un édifice complet (une enceinte par exemple) et *jnb* un pan de mur, soit *jnb* représente un bâtiment à part entière, et *jnbw* un groupe ou une chaîne de tels bâtiments. Or, les traducteurs, quels que soient l'époque et le lieu du texte étudié, jonglent avec ces deux possibilités et proposent tantôt l'une, tantôt l'autre, ce qui, dans un contexte trop vague, ne peut que provoquer une mésinterprétation⁹⁴.

« Murs Blancs », *jnb(t) hdt* (H. GAUTHIER, *op. cit.*, p. 82) montre, s'il en est besoin, combien le problème est complexe. Cf., à ce sujet, R. VENTURA, *op. cit.*, p. 120-144 : et J. SEGUIN, *op. cit.*, p. 83-91.

⁸⁷ A.H. GARDINER, *The Papyrus Wilbour I. text*, Oxford, 1941, A20, § 44. Le mot *jnbt*, déterminé par le hiéroglyphe M3, désigne aussi une clôture ou une palissade (Sinouhé, R141, B116).

⁸⁸ J. SEGUIN, *op. cit.*, p. 87.

⁸⁹ Gardiner choisit pourtant pour celui-ci la lecture *jnb* (A.H. GARDINER, *op. cit.*, 1947, p. 213). L'absence de cette liste de la forme masculine ne signifie pas nécessairement qu'elle soit équivalente à la forme féminine (cf. *supra*, n. 86).

⁹⁰ A.H. GARDINER, *op. cit.*, 1947, p. 204-219.

⁹¹ P. SPENCER, *op. cit.*, p. 270-272.

⁹² P. GRANDET, *Le Papyrus Harris I*, Le Caire, 1994-1999, vol. II, p. 188-189, n. 782 ; J. BERLANDINI, « La chapelle de Séthi I^{er}. Nouvelles découvertes : les déesses *Tsmt* et *Mn-nfr* », *BSFE* 99, 1984, p. 28-52 ; et P. SPENCER, *op. cit.*, p. 281-283. Kirsten Konrad traduit ce terme par « muraille » (K. KONRAD, « Der Ptah des Amenemhet: Zur theologischen Konzeption einer Kniefigur am Opferbecken », *SAK* 32, 2004, p. 255-274), suivant en cela une hypothèse ancienne (H. WALL-GORDON, « A New Kingdom Libation Dedicated to Ptah. Second Part: The Inscriptions », *MDAIK* 16, 1958, p. 167). Nous jugeons cette éventualité moins probable, *tsmt* désignant maintes fois un élément d'enceinte-*sby*.

⁹³ *KRI* IV, 18, 7.

⁹⁴ Par exemple, Cl. Traunecker identifie indifféremment un *sby* à un *jnb* ou des *jnbw* (*op. cit.*, p. 150).

Il convient de faire le point sur le sens des deux formes de ce substantif, la présence du singulier plutôt que le pluriel (et vice-versa) devant trouver clairement une raison d'être ⁹⁵.

Quelques témoignages écrits nous permettent de clarifier ce point : le parcours du souverain Amenemhat II autour du *jnb* de *jtj-twy* est évoqué au Moyen Empire ⁹⁶ (doc. 8). Un seul *jnb* entoure souvent un lieu ⁹⁷ (doc. 5). Ailleurs, *jnb* représente un sanctuaire (doc. 20 et 24), tandis que *jnbw* évoque des temples (doc. 27). Les dimensions (longueur et largeur) sont quelquefois données pour décrire un seul *jnb* qui possède explicitement (ou implicitement) 4 côtés (doc. 37-39). *Jnb* est un synonyme tardif d'une enceinte-*sbtj* ⁹⁸. Un projet de construction de la XVIII^e dynastie évoque les dimensions d'un *jnb* représentant le corps tout entier du bâtiment (doc. 16).

Le *jnb* serait donc plus probablement un ouvrage à part entière, sans avoir recours au pluriel pour définir un vaste périmètre. Cela implique que le terme *jnbw* désignerait un ensemble de structures indépendantes les unes des autres. Cet état de fait est lourd de conséquence.

Les fameux « Murs du Prince » (*jnbw hq3*) (doc. 12), ou encore les « Murs d'Amenemhat, juste de voix » (*jnbw Jmn-m-h3t-m3'-hrw*) (doc. 10) ont fait couler beaucoup d'encre. Les premiers, cités dans le *Récit de Sinouhé* et la *Prophétie de Néferti*, évoqueraient une fortification située à la frontière orientale, sans doute érigée sous Amenemhat I^{er}. Mais personne ne s'accorde sur ce à quoi elle pouvait ressembler. Certains considèrent qu'il s'agit d'une seule forteresse, d'autres d'un réseau de forteresses ou de lignes fortifiées ⁹⁹.

L'analyse grammaticale du texte du *Récit de Sinouhé* effectuée par Claude Obsomer, et la conclusion selon laquelle les « Murs du Prince » ne seraient qu'une forteresse unique est très séduisante ¹⁰⁰ (doc. 12b).

Il existe une autre possibilité. Le participe perfectif au singulier *jry* pour *jnbw* au pluriel n'explique pas pourquoi cette forteresse unique aurait été désignée par le pluriel *jnbw*, alors que le singulier *jnb* était tout à fait préférable au vu des conclusions formulées ci-dessus ¹⁰¹. Il est donc possible qu'*jnbw hq3* désigne plusieurs édifices. Le participe perfectif au singulier indiquerait qu'il s'agit de plusieurs constructions considérées comme un tout : un réseau de forteresses tel que celui déjà avancé par S. Quirke ¹⁰².

⁹⁵ L'idéogramme O6, lorsqu'il est triplé, est traduit incontestablement par le pluriel, « demeures » (*Wb* III, 1, 4). Il ne devrait pas en être autrement pour l'idéogramme O36.

⁹⁶ Si la littérature égyptienne ne fournit à l'heure actuelle aucune version de *jtj-twy* écrite avec le déterminatif O36, il faut prendre en considération ce document. Ce *jnb* pourrait très probablement n'être que le cadre-« enceinte à redans » entourant très fréquemment le toponyme [fig. 5].

⁹⁷ H. DE MEULENAERE, « Un sens particulier des prépositions “*m-rw.tj*” et “*m-itr.tj*” », *BIFAO* 53, 1953, p. 95-96.

⁹⁸ Cl. TRAUNECKER, *op. cit.*, p. 149.

⁹⁹ Un point sur la question a été récemment proposé par J.K. Hoffmeier (« “The Walls of the Ruler” in Egyptian Literature and the Archaeological Record: Investigating Egypt's Eastern Frontier in the Bronze Age », *BASOR* 343, 2006, p. 7-8).

¹⁰⁰ Fr. MONNIER, *op. cit.*, p. 78-79.

¹⁰¹ S. Quirke, sans doute pour les mêmes raisons, interprète *jnb* comme une circonvallation et *jnbw* comme une chaîne de forteresses (« Frontier or Border? The Northeastern Delta in Middle Kingdom Texts », dans A. Nibbi (éd.), *Proceedings of the Colloquium The Archaeology: Geography and History of the Egyptian Delta in Pharaonic Times, Wadham College, 29-31 August, 1988*, Oxford, 1989, p. 267).

¹⁰² S. QUIRKE, *op. cit.*, p. 267.

Les « Murs d'Amenemhat-juste-de-voix » (*jnbw Jmn-m-ḥꜣt-mꜣ'-ḥrw*) (doc. 10) posent le même problème d'identification, et les différentes analyses diffèrent également quant à leur conclusion¹⁰³. Il est assuré que nous avons là une référence à un (ou des) édifice(s) situé(s) dans le sud de l'empire égyptien¹⁰⁴.

L'hypothèse d'une évocation de la forteresse de Bouhen¹⁰⁵, ou de la grande muraille d'Assouan¹⁰⁶, ne s'accorde pas avec l'usage du pluriel. De plus, nous l'avons vu, *jnb* ne désigne, en l'état actuel de nos connaissances, aucune forteresse connue (cf. *supra*). Il aurait été, en outre, étrange de désigner Bouhen autrement que par son nom, *bwhn*, tout comme il aurait été étrange de désigner une quelconque forteresse autrement que par le terme *mnnw* ou par un des toponymes figurant sur l'*Onomasticon* du Ramesseum, attestés de nombreuses fois par ailleurs durant cette époque¹⁰⁷.

La similitude avec la mention des « Murs du Prince » est frappante. Que ce soit une allusion à un ensemble d'édifices est, de ce fait, une déduction évidente. Nous rejoignons l'avis de D. Valbelle, selon qui les « Murs d'Amenemhat » représenteraient une chaîne de forteresses située en Nubie¹⁰⁸. Nous avancerions-nous en restreignant cette chaîne aux seules forteresses fondées par Amenemhat I^{er}¹⁰⁹ ?

Proposition d'une autre traduction pour le terme *jnb*

Les textes égyptiens relatifs à l'architecture et à la construction sont rares. Le terme *jnb* se trouve souvent employé dans un contexte trop vague pour pouvoir tirer des conclusions définitives sur ce qu'il désigne précisément. Ou plutôt, le contexte est suffisamment vague pour que la mention d'un mur soit jugée satisfaisante. Quelques textes sont toutefois très précieux et leur recoupement montre sans équivoque qu'un *jnb* peut posséder un sens plus large.

L'existence et l'emploi de plusieurs termes sont attestés pour désigner un mur. Quelques nuances ont été proposées afin de justifier leur existence au côté du mot *jnb*, souvent bien fondées, mais quelquefois contestables¹¹⁰.

– *sbtj* : enceinte, mur d'enceinte¹¹¹.

Ce terme apparaît, semble-t-il, durant le règne de Kamose (XVII^e dyn.). Il ne se rencontre qu'au singulier.

– *sꜣt* : mur (ou paroi d'un mur ?)¹¹².

¹⁰³ Cf. OBSOMER, *Sésostri I^{er}. Étude chronologique et historique du règne*, Bruxelles, 1995, p. 345.

¹⁰⁴ *Loc. cit.*

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 346.

¹⁰⁶ R.J. LEPROHON, « A new look at an old object. stela M.F.A. 13.3967/20.1222 », *JSSEA* 12, 1982, p. 75-76.

¹⁰⁷ A.H. GARDINER, « An Ancient List of the Fortresses of Nubia », *JEA* 3, 1916, p. 184-192 ; et B. GRATIEN, « Départements et institutions dans les forteresses nubiennes au Moyen empire », dans C. Berger, G. Clerc, N. Grimal (éd.), *Hommages à Jean Leclant II*, *BdE* 106/2, Le Caire, 1994, p. 185-202.

¹⁰⁸ D. VALBELLE, *les Neufs Arcs, l'Égyptien et les étrangers de la préhistoire à la conquête d'Alexandre*, Paris, 1990, p. 104-105.

¹⁰⁹ Cette mention possède un parallèle contemporain : les « Murs de Seshemou-taouy-juste-de-voix » (*jnbw sšmw-tꜣwy-mꜣ'-ḥrw*) (doc. 11), identifiables selon nous aux forteresses que Sésostri II aurait fondées.

¹¹⁰ P. SPENCER, *op. cit.*, p. 260-292.

¹¹¹ *Ibid.*, p. 270-278.

– *wmt* : mur, épaisseur ou passage d'un mur (?) ¹¹³.

Ce substantif du Nouvel Empire se rencontre quelquefois sous une forme adjectivale *n wmtt*.

– *snbt* : rempart ou mur fortifié (?) ¹¹⁴.

Ce terme se rencontre de l'Ancien Empire à la dynastie ptolémaïque.

Il arrive parfois que certains de ces termes se retrouvent associés à un *jnb* dans un même texte (doc. 15, 17-18, 25, 33, 38). Quelques passages font nettement la distinction entre *sbtj* (« enceinte ») et *jnb* (doc. 15, 25, 33, 38).

De cette liste, seules les traductions de *sbtj* et *s3t* sont considérées comme établies. *Sbtj* est une enceinte en brique ceignant villes (doc. 15), temples (doc. 23, 25, 38) et forteresses (doc. 34). Par contre, le sens généralement accordé à *s3t* en tant que paroi d'un mur nous paraît plus problématique. Des textes montrent sans nul doute possible que *s3t* est employé pour désigner un pan de mur (doc. 6-7, 30, 34-36). Les consignes pour un projet de construction d'une demeure (*pr*) sont décrites sur un papyrus de la XVIII^e dynastie (doc. 16). Outre les nattes et les poutres à mettre en œuvre, un seul *jnb* de 6 coudées de haut est évoqué, montrant que ce terme désigne le corps de l'édifice tout entier. Un autre document de même nature, mais plus ancien (Moyen Empire), mentionne, non pas *un jnb*, mais *des murs s3wt* (doc. 6), et prouve que les deux n'ont pas, d'une manière générale, une valeur synonymique, et que *s3t* désigne à cette époque un mur à part entière ¹¹⁵.

L'association attestée – très significative – de *jnb* et *s3t* ¹¹⁶ dans certains documents montre avec une certaine évidence que ces deux termes ne peuvent avoir strictement la même signification (doc. 17-18, extraits de la stèle de la victoire de Piânkhy). C'est pour cette raison que P. Spencer propose une curieuse évolution de sens du terme *s3t* : simple mur à l'Ancien Empire, *s3t* désignerait plus particulièrement les parois d'un mur au Nouvel Empire, et aurait retrouvé son sens premier après cette période ¹¹⁷.

Nous ne pouvons nous satisfaire d'une telle explication.

S3t faisant partie du champ lexical de *jnb*, il vaudrait donc mieux comprendre le premier comme une partie du second : un pan de mur (pouvant désigner par extension la paroi d'un mur). Cela expliquerait simplement pourquoi un *jnb* et des *s3wt* sont employés respectivement au singulier et au pluriel pour décrire un même type d'édifice.

La notion de protection que représente l'enceinte *sbtj* est souvent rendue par l'expression métaphorique « enceinte pour son pays » ou « enceinte pour son armée » incarnée par Pharaon ¹¹⁸. Il arrive que *jnb* nécessite au contraire une protection. Ainsi Sésostri III est loué d'avoir protégé les *jnbw* d'Égypte (doc. 9). Ne serait-il pas pour le moins étrange de voir là

¹¹² *Ibid.*, p. 267-270 ; et *AnLex* 77.3329, 79.2399.

¹¹³ *Ibid.*, p. 266.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 278-281.

¹¹⁵ Deux stèles de l'époque de Tibère décrivent la construction d'une enceinte, en évoquant tantôt des *s3wt*, tantôt un *jnb* (H. DE MEULENAERE, *op. cit.*, p. 9).

¹¹⁶ Les documents dont nous disposons présentent le terme *s3t* comme un mur, du plus modeste au plus monumental, construit dans tous les types d'édifice : civil, militaire et religieux (cf. Annexe).

¹¹⁷ P. SPENCER, *op. cit.*, p. 270.

¹¹⁸ *KRI* II, 506:11.

une allusion à de simples murs, qui symbolisent pourtant cette notion d'obstacle ou de défense ?

Dans l'*Enseignement pour Mérikarê* (doc. 4a-b), l'emploi de la forme adjectivale du verbe *ḥw* souligne l'aspect exceptionnellement fortifié des *jnbw* de Médénit (doc. 4a), une précision démontrant qu'un *jnb* seul n'évoquerait pas une architecture militaire.

À ce stade de notre étude, il paraît évident que ce terme n'est pas lié en priorité à l'architecture militaire ou défensive, une opinion déjà formulée par P. Spencer qui y voit l'expression de tout type de mur quel qu'il soit¹¹⁹. C. Vogel note à ce propos : « Ob nun *jnb* tatsächlich im ägyptischen Sprachgebrauch auch als gängige Bezeichnung für eine Festung verwendet wurde, läßt sich aufgrund fehlender Quellen nicht nachweisen »¹²⁰.

Une inscription du temps de Ramsès II évoque « les montagnes, les eaux et les *jnbw* sur la terre » (doc. 19).

La stèle de la victoire de Piânkhy distingue très clairement les *s3wt*, le *sbtj* et les *jnbw* (doc. 30-36). Les *s3wt* sont sans conteste décrits comme les murs composant l'enceinte-*sbtj* ou comme des murailles de défense (doc. 31-32, 35-36), tandis que les *jnbw* sont situés à l'intérieur de cette enceinte (doc. 33).

Quels autres termes qu'« édifice », « bâtiment », « ouvrage », ou « construction », pourraient mieux convenir à la traduction de ces passages ?

Or, ce mot « édifice » (ainsi que tous ses synonymes), pour le moins commun, manque curieusement au vocabulaire architectural égyptien¹²¹.

L'*Onomasticon* d'Amenemopê, avec sa liste hiérarchique de termes architecturaux, positionne *jnb* / *jnbw* à la suite du *sbtj*, entre le *tsmt* et le *mr(rt)* (cf. *supra*). *Mr(rt)* signifiant « rue », l'édifice-*jnb* trouve plus logiquement sa place au sein de l'enceinte-*sbtj*, en tant que composant élémentaire d'une cité. Car, notons que, si le bastion-*tsmt* peut-être un élément du *sbtj*, *jnb* n'est jamais décrit dans les textes comme une partie intégrante d'un *sbtj*, contrairement au mur-*s3wt* (doc. 31-32, 34, 36).

De nombreux passages où figurent un *jnb* et des *jnbw* sont nettement plus cohérents lorsque l'on traduit ces termes par « édifices », « bâtiments » ou « ouvrages ». Cette traduction aurait le mérite de cadrer parfaitement avec un certain nombre de textes où ils sont évoqués, et de combler ce manque lexical. Elle expliquerait aussi pourquoi l'idéogramme A35 du verbe *qd*, , signifiant « construire », représente un maçon œuvrant sur un O36, , une construction dans son sens le plus large.

¹¹⁹ P. SPENCER, *op. cit.*, p. 264.

¹²⁰ C. VOGEL, *op. cit.*, p. 19.

¹²¹ *Pr* désigne un domaine (P. SPENCER, *op. cit.*, p. 14-20), *hwt* davantage une demeure ou un centre administratif (P. SPENCER, *op. cit.*, p. 21-27 ; et J.C. MORENO-GARCIA, *Hwt et le milieu rural égyptien du III^e millénaire. Économie, administration et organisation territoriale*, Paris, 1999, p. 279-284), et *t* une maison ou une chambre (*Wb* I, 160, 1-9). *K3t* traduit la construction d'un édifice, dans le sens de travail à effectuer pour le mener à bien (*Wb* V, 98, 2-101, 8) ; et R. HANNIG, *op. cit.*, 2006, p. 2559-2561).

Occasionnellement, *jnb* est employé comme synonyme de *hwt* (cf. *supra*), peut-être même *pr* (doc. 20 et fig. 5, *pr R'-ms-sw mry-Jmn*).

Le terme *jnb*, signifiant « mur », pourrait avoir été utilisé dans un sens plus large pour désigner tout édifice quel qu'il soit, afin de mettre l'accent sur l'aspect structural plutôt que l'aspect fonctionnel.

Voici quelques exemples de traductions commentées prenant en considération notre proposition d'interprétation :

- « Ces édifices sont équipés pour la guerre ; ses soldats sont nombreux. » (doc. 4).
- « col. 3. ... son nom étant] l'édifice de [...] quand un (édifice) *km-wr* à Dep-Pe fut érigé, dont le nom est édifice (ou demeure ?) de [...]
- col. 4. ... quand l'Horus X apparut en tant que] Roi et unifia les Deux Terres, un édifice fut construit dans le nome de *jnb-hd*, dont le nom est (édifice de) *mꜣ[ꜣwtj]-R'* [...] » (doc. 2).
- « Comme les Deux Terres sont joyeuses de ta force, après que tu aies protégé leurs demeures. » (doc. 9).
- « Quantité de briques qui prirent place dans la *snbt* qui se trouve en “Les édifices d'Amenemhat-juste-de-voix” » (doc. 10).

Dans le document précédent, le scribe, en voulant décrire une activité de construction ou de rénovation, cite les forteresses nubiennes en tant qu'édifices à l'architecture remarquable.

- « J'ai poursuivi mon chemin à pied en allant vers le nord, et j'ai atteint les “Ouvrages du Prince”, (ensemble) construit pour refouler les Sétéyou et pour écraser ceux qui traversent les sables. Je me suis tapi dans un buisson, de peur qu'une sentinelle en service sur un bâtiment durant le jour ne me voie ¹²² » (doc. 12).

Les « Ouvrages du Prince » pourraient convenir à l'évocation d'édifices fortifiés et de canaux situés à la frontière orientale. Deux versions du *Récit de Sinouhé* évoquant respectivement, pour la dernière phrase, un *tp-jnb* et un *tp-hwt*, montrent bien la réalité d'une certaine similitude entre *hwt* et *jnb* ¹²³.

- « À propos du siège d'Avaris par Kamosé et son armée... Je distinguai ses femmes au sommet de sa demeure (*hwt=f*) en train de regarder par leurs fenêtres (*ššdw=sn*) vers la rive. (...) C'était à la façon de petits rongeurs dans leurs trous qu'elles regardaient à travers les narines (*šrwt*) au-dessus de leurs édifices » (doc. 13).
- « Ma Majesté a ordonné que la corde soit tendue une nouvelle fois pour ce temple, construit en pierres d'un travail parfait, les édifices autour sont de briques » (doc. 14).
- « À propos du roi... une enceinte (*sbtj*) protégeant l'Égypte. (...) Maintenant, c'est Sa Majesté qui a embelli ce temple (...), construit en pierre comme un œuvre d'éternité, les édifices autour de lui sont en briques » (doc. 15).

Le temple du Nouvel Empire proprement dit est, d'une manière très classique, entouré d'édifices en briques (entrepôts, quartier des prêtres, institutions), le tout ceint d'une grande muraille (*sbtj*) ¹²⁴.

¹²² Cette interprétation permet d'expliquer comment Sinouhé eut des difficultés à passer inaperçu en franchissant la frontière, ce qui serait plus curieux dans l'hypothèse d'une forteresse unique.

¹²³ J. AGAM, « Zur Wache an der “Fürstenmauer” - Sinuhe, B 19 », *GM* 54, 1982, p. 7.

¹²⁴ Voir également *URK* IV, 765:16.

- « Veille à dresser les nattes et les poutres des entrepôts, à l'arrière de la demeure. L'ouvrage aura 6 coudées de haut. (...) » (doc. 16).
- « ... de faire pour eux (...) une vaste cour, une réserve, dans des édifices (*jnbw*) dont les portes sont en conifère, (...) peints sur les murs (*swt*) et gravés avec le nom puissant du seigneur des Deux-Terres » (doc. 17).
- « (...) les bâtiments en pierre, dont les murs sont gravés avec les écrits de Thot » (doc. 18).
- « (...) les montagnes, les eaux, et les édifices sur la terre, (...) » (doc. 19).
- « J'ai fait pour toi un temple divin au sein du domaine des dieux » (doc. 20).
- « La grande place de Pharaon, v.s.f., qui est sous l'autorité de mon seigneur est en ordre excellent ; les demeures sur le territoire sont saines et prospères. (...) Je suis devenu un policier Medjayou pour l'Ouest de Thèbes, gardant les demeures de sa grande place » (doc. 22).
- « J'ai restauré ton sanctuaire (litt. : ton mur) (*jnb=k*) dans le domaine de Rê. J'ai empli son trésor de biens (...) » (doc. 24).

Nous avons délibérément reproduit le document figurant en annexe. La traduction proposée par P. Grandet illustre bien la difficulté d'appliquer dans tous les cas la lecture traditionnelle.

- « J'ai restauré les édifices du domaine de (mon) père Oupouaout de Haute-Égypte, seigneur d'Assioût. (...) J'ai ceint son domaine d'une enceinte (*sbtj*) d'un travail parfait, de 20 rangées (?) (de briques) en fondation (...) » (doc. 25).
- « J'ai restauré le domaine de Soutekh, seigneur d'Ombos, et j'ai (re)bâti les (litt. : « ses ») édifices (de son domaine) qui étaient (tombés) en ruine » (doc. 26).
- « À propos des accusations portées contre un certain Paneb de Deir el-Médineh... il l'a prise en haut d'une maison et l'a violée. (...) et de son acte d'aller sur les habitations, jetant des briques sur les hommes » (doc. 28).

Les exactions dont on accuse Paneb ont été commises dans la ville des artisans de Deir el-Médineh durant le règne de Siptah (XIX^e dyn.). Dans cette relation du procès, les commentateurs traduisent *jnb(w)* par « mur(s) » (doc. 28). Une muraille ayant ceint la cité sur tout son périmètre, il semblerait évident, à première vue, d'y associer ces mentions. Paneb aurait alors parcouru le chemin de ronde afin d'accomplir ses méfaits. Or, un examen rapide des relevés archéologiques nous enseigne au contraire que cette muraille n'aurait pu être couronnée d'un chemin de ronde, son épaisseur moyenne à la base étant de 0,60 m¹²⁵. L'espace très restreint rendait donc tout individu incapable d'y emmener une personne par la force et de s'y poster. Par contre, l'architecture domestique, notamment celle mise en œuvre à Deir el-Médineh, révèle que les maisons étaient toutes aménagées en terrasse, et que les toits pouvaient être des lieux de vie appréciés et très fréquentés. Ces demeures étaient toutes collées les unes aux autres, et il était très facile (peut-être était-ce d'ailleurs une pratique courante) de passer de l'une à l'autre par les toits. Il serait donc question de maisons dans ce procès, idée confortée par le fait que, dans ce document, *jnbw* et *jnb* possèdent comme déterminatif le hiéroglyphe O1 (*pr*)¹²⁶.

¹²⁵ Ch. BONNET, D. VALBELLE, « Le village de Deir el-Médineh : Étude archéologique (suite) », *BIFAO* 76, 1976, p. 318, 325-328.

¹²⁶ De nombreux témoignages du Nouvel Empire évoquent les *jnbwt* que doivent franchir les artisans de Deir el-Médineh à l'extérieur de la cité (R. VENTURA, *op. cit.*, p. 120-144 ; et A. DORN, « Die Lokalisation der '5 Mauern'/Wachposten (*tw 5 jnb.t / n2 jnb.wt / tw jnb*) », *JEA* 95, 2009, p. 263-268). Les *jnbw* qui importent dans cet extrait sont sans ambiguïté sous une forme masculine, et ne possèdent assurément pas la même signification

– « Sa Majesté descendit vers le nord, jusqu'à *jtj-twy* : elle trouva l'enceinte (*sbty*) close et les édifices remplis de tous les combattants du Nord » (doc. 33).

Les murs d'une enceinte fortifiée égyptienne n'ont jamais été aménagés en casemate afin d'y loger des soldats. Les cavités relevées dans quelques vestiges de fortifications ne sont pas des casemates au sens propre du terme, mais plutôt des empreintes d'une construction en caisson : Éléphantine [fig. 1], le mur d'Assouan ¹²⁷, Tell el-Retaba ¹²⁸, Tell el-Kédoua (époque saïte) ¹²⁹.

La traduction de *jnbw* par édifices (ou demeures) trouve donc particulièrement son sens ci-dessus.

– « La corde fut tendue par Sesht et Rekhès, ensemble avec les dieux créateurs qui ont établi les quatre (côtés) de leur demeure, une demeure de 300 (coudées) sur 400 » (doc. 37).

– « Puis on a construit une cour (dallée) en belles pierres blanches de calcaire (et allant) de l'entrée de ce temple jusqu'à la porte principale (qui est) dans l'ouvrage qui entoure ce sanctuaire *w'bt*, (ayant) 68 coudées de hauteur ¹³⁰ et 64 coudées de largeur, (exécuté) en travail parfait et excellent en toute chose. (...) On a construit (également) une grande enceinte (*sbty*) autour du temple de Iat-Mat ainsi qu'autour du sanctuaire *w'bt*, (...) »

(...) J'ai trouvé de nombreuses demeures de soldats à l'intérieur du bâtiment. J'ai indemnisé leurs propriétaires. On leur en a donné remboursement (en terrains qui ont été situés) à l'est du temple d'Iat-Mat. Ils ont bâti (leurs) maisons à nouveau (...) » (doc. 38).

Conclusion

L.-A. Christophe, en son temps, estimait que la question du *jnb* restait à résoudre ¹³¹. Plus tard, Cl. Traunecker étudia très brièvement le cas de plusieurs termes liés aux murs d'enceinte ¹³². Ses conclusions s'accordent en tout point avec l'interprétation traditionnelle. Seulement, son analyse ne s'est restreinte qu'à quelques 24 stèles de constructions de murs d'enceinte ; et seules 10 d'entre elles sont antérieures à la XXX^e dynastie. Cl. Traunecker a justement signalé l'interchangeabilité de termes tels que *sbty* et *jnb* durant l'époque gréco-romaine ¹³³. Les occurrences relevées ont convaincu de nombreux commentateurs de la synonymie des vocables *sbty*, *jnb* et *sst*. Selon Cl. Traunecker, « la traduction “mur d'enceinte” (pour *sbty*) convient toujours bien au contexte où on le rencontre » ¹³⁴, ce qui est loin d'être le cas du *jnb*.

La problématique liée au *jnb*, en apparence insoluble, est due, selon nous, à cette synonymie tardive entre *sbty* et *jnb*, à l'association occasionnelle d'un *jnb* et d'un mur-*sst*, et au fait que, dans certains textes, un (ou des) *jnb(w)* entoure(nt) un autre édifice. Cette unique signification du « mur » peut fort bien rendre compte de nombreux passages, mais ne satisfait pas pleinement toutes les situations relevées.

que la forme féminine *jnbwt* (cf. *supra*, n. 86). R. Ventura ne parvient pas à donner d'explication quant à la présence de *jnbw* au sein même du village des artisans (R. VENTURA, *op. cit.*, p. 143).

¹²⁷ H. JARITZ, « The investigation of the Ancient wall extending from Aswan to Philae: second preliminary report », *MDAIK* 49, 1993, p. 107-127.

¹²⁸ S. RZEPKA *et al.*, « Tell el-Retaba, season 2007 », *PAM* 19, 2007, fig. 3.

¹²⁹ E.D. OREN, « Migdol : A new Fortress on the Edge of the Eastern Nile Delta », *BASOR* 256, p. 10-13.

¹³⁰ Littéralement. Le terme est à prendre ici dans le sens de « longueur ».

¹³¹ L.-A. CHRISTOPHE, *op. cit.*, p. 24.

¹³² Cl. TRAUNECKER, *op. cit.*, p. 148-153.

¹³³ *Ibid.*, p. 149.

¹³⁴ *Ibid.*, p. 148.

Quelques textes posant des problèmes d'interprétation poussent naturellement les linguistes à orienter leurs traductions en vertu de la seule présence du terme « mur » ou de l'idéogramme O36. De nombreux toponymes sont ainsi associés à des forteresses, alors qu'aucune forteresse connue n'est désignée par un *jnb*, et qu'aucun nom de forteresse n'est déterminé par le hiéroglyphe O36. L'analyse comparée de l'archéologie et des inscriptions de la période thinite nous permet d'envisager que le hiéroglyphe O36 représentait à l'origine un monument funéraire ou cultuel (mastaba, enceinte funéraire), tandis que le hiéroglyphe O36b symbolisait une forteresse.

Sans pour autant abandonner la traduction traditionnelle, nous pensons avoir démontré que le substantif *jnb* est employé au singulier pour désigner par extension, et selon le contexte où il se trouve, un édifice à proprement parler et à part entière, et que son pluriel *jnbw* constitue une chaîne ou un ensemble d'ouvrages.

À l'instar du terme *hwt*, *jnb* peut-être cité en tant qu'idéogramme ou comme cadre. Quelques textes certifient d'ailleurs que *hwt* et *jnb* sont occasionnellement interchangeables¹³⁵.

Jnb étant une structure autonome, et *jnbw* une chaîne de telles structures, les célèbres « Murs Blancs », « Murs du Prince », ou encore « Murs d'Amenemhat », ne seraient en fait, selon notre hypothèse, que des mentions d'édifices remarquables : les « Édifices Blancs », les « Édifices du Prince », et enfin les « Édifices d'Amenemhat », les deux derniers faisant allusion aux grandes forteresses protégeant les frontières de l'empire égyptien.

¹³⁵ L'édifice *jnb* pourrait aussi désigner un domaine-*pr*. Du temps d'Hatchepsout, la nécropole *hft hr nb-s* (M. COZI, « La nécropole de Khefethernebes », *GM* 151, 1996, p. 37-47) est quelquefois représentée encadrée d'une enceinte à redans (Cl. TRAUNECKER, *op. cit.*, p. 152), et évoque une demeure ou un domaine, plus qu'un édifice. Ce type de cadre est rare après l'Ancien Empire et figurerait davantage une représentation archaïsante d'une demeure (ou d'un domaine) royale, et par extension la résidence royale. C'est pourquoi selon nous la résidence de *jtj-twy* est premièrement citée et représentée entourée d'un cadre-O36, et que ce toponyme entouré du cadre sera par la suite synonyme de « résidence » dès l'époque ptolémaïque (H.W. FAIRMAN, « An Introduction to the Study of Ptolemaic Signs and their values », *BIFAO* 43, 1945, p. 105).

Annexe

La plupart des documents regroupés dans cette annexe consistent en extraits de textes comportant les termes d'architecture traditionnellement associés au « mur »¹³⁶. Il s'agit d'une sélection de traductions classiques proposées par divers auteurs. Nous avons jugé utile de préciser entre parenthèses la translittération des termes que les commentateurs ont choisis de traduire par mur, paroi, enceinte ou forteresse. Cette mise en exergue permet d'appuyer notre argumentation, au terme de laquelle nous proposons nos propres traductions.

L'Enseignement pour Merikarê (IX^e dyn.)

Doc. 4a. (...) (95) *wnnzj wnzkw wn n3 pš.tjw rzf m m jnb m htmwzf wn.(w) šth(w) r.f (...)* (99) *Mdnjt r wzs smhij gszs r km-wj mzk sj m hp(3) (?) n h3s.tjw* (100) *jnbwzs 'h'w mš'zs 'š3(w)*¹³⁷.

Doc. 4b. « Ces barbares en question étaient contre elle (la Basse-Égypte ?) comme une hache, avec pour résultat que ses forteresses (*htmwzf*) se trouvaient ouvertes, mais closes de son côté. (...) Médenit a été creusée tout au long de son territoire agricole, et son côté a été irrigué jusqu'à *km-wr*. Vois, elle est le cordon ombilical des étrangers. Ses fortifications (*jnbwzs*) sont en service ; ses soldats sont nombreux »¹³⁸.

Doc. 4c. « Dig a canal to its (*šm(y) dnjt*) [...]. Flood its half to the Bitter Lakes (*km-wr*). Look, it is a navel cord for the foreigners. Its walls (*jnbw*) are warlike »¹³⁹.

* * *

Doc. 5. *Jw jnb nty h3zs m bjt*¹⁴⁰ (« Le mur (*jnb*) qui l'entoure est d'airain »)

Doc. 6. « Je me suis construit une maison ornée d'or. Ses plafonds sont en lapis-lazuli, et ses murs (*s3wt*) en argent. »¹⁴¹ (*Enseignement d'Amenemhat I^{er}*).

Doc. 7. « J'ai érigé des murs (*s3wt*) qui avaient été détruits. »¹⁴² (Tombe I de Djéfahapi (Siout), Sésostris I^{er}).

Doc. 8. « (...) quand (la barque) fait le tour du mur (*jnb*) de *jtj-t3wy* »¹⁴³ (Amenemhat II).

Doc. 9. « Comme les Deux Terres sont joyeuses de ta force, après que tu as protégé leurs murs (*jnbw*) »¹⁴⁴ (Hymne à Sésostris III [P. Kahoun]).

Doc. 10. « Quantité de briques qui prirent place dans la *snbt* qui se trouve en “Les murs d'Amenemhat-juste-de-voix” (*ntt m jnbw Jmn-m-h3t-m3'-hrw*), constituant ce qui fit le noble compagnon unique, le responsable de centurie, envoyé (en mission) en raison de son efficacité pour

¹³⁶ En l'occurrence *jnb*, *jnbw*, *s3t*, *s3wt* ou encore *sbtj*.

¹³⁷ J.Fr. QUACK, *Studien zur Lehre für Merikarê*, Wiesbaden, 1992, p. 56-60.

¹³⁸ P. VERNUS, *Sagesses de l'Égypte pharaonique*, Paris, 2009, p. 191.

¹³⁹ J.K. HOFFMEIER, *Israel in Egypt, the Evidence for the Authenticity of the Exodus Tradition*, Oxford, 1997, p. 57.

¹⁴⁰ *CT* II, 369.

¹⁴¹ M. MALININE, « Un fragment de l'Enseignement d'Amenemhat I^{er} », *BIFAO* 34, 1934, p. 65.

¹⁴² P. SPENCER, *op. cit.*, p. 268.

¹⁴³ W.K. SIMPSON, « Studies in the Twelfth Egyptian Dynasty: I-II », *JARCE* II, 1963, p. 54.

¹⁴⁴ M. PATANÉ, « La structure de l'hymne à Sésostris III », *BSEG* 8, 1983, p. 62.

renforcer ses frontières en raison de l'excellence de ses projets, le responsable des choses scellées Antef, qu'a enfanté Sem-ib, lorsqu'il était dans la patrouille d'Éléphantine : 35 300 »¹⁴⁵ (Stèle de l'an 33 [Kerma], Amenemhat III).

Doc. 11. « Sa majesté a ordonné que des *snbwt* soient construites en “Les murs de Seshemou-taouy-juste-de-voix” (*m jnbw ššmw-tšwy-mš^c-hrw*) »¹⁴⁶ (Stèle d'El-Kab, Amenemhat III).

Doc. 12a. « *dm~nšj jnbw hqꜣ, jry r hsf sttyw, r ptpt nmiw-ššy. šsp~nšj kswšj m bꜣt m snd mš~nšj wršy tp(y) jnb jmy hrwšf* »¹⁴⁷ (*Récit de Sinouhé*, XII^e dyn.).

Doc. 12b. « (...) j'ai atteint les “Murs du Prince” (*jnbw hqꜣ*), (forteresse) construite (*jry*) pour refouler les Sététyou et pour écraser ceux qui traversent les sables. Je me suis tapi dans un buisson, de peur que la sentinelle de faction sur le mur (*jnb*) durant le jour ne me voie »¹⁴⁸ (*Récit de Sinouhé*, XII^e dyn.).

Doc. 13. « À propos du siège d'Avaris par Kamose et son armée... Je distinguai ses femmes au sommet de son château (*hwtšf*) en train de regarder par leurs fenêtres (*ššdwšsn*) vers la rive. (...) C'était à la façon de petits rongeurs dans leurs trous qu'elles regardaient à travers les meurtrières¹⁴⁹ (litt. « narines », *šrwt*) de leurs murs (*jnbwšsn*) »¹⁵⁰ (Seconde stèle de Kamose).

Doc. 14. « Ma Majesté a ordonné que la corde soit tendue une nouvelle fois pour ce temple, construit en pierres d'un travail parfait, les murs (*jnbw*) autour sont de briques »¹⁵¹ (Temple de Ptah à Karnak, Thoutmosis III).

Doc. 15. « À propos du roi... une enceinte (*sbty*) protégeant l'Égypte. (...) Maintenant, c'est Sa Majesté qui a embelli ce temple (...), construit en pierre comme un œuvre d'éternité, les *jnbw* autour de lui sont en briques.

(...) À propos des chefs asiatiques... On pendit 6 hommes de ceux qui étaient tombés, devant l'enceinte (*sbty*) de Thèbes. L'autre fut emmené vers la Nubie, et pendu à l'enceinte (*sbty*) de Napata »¹⁵² (stèle d'Amada, Amenhotep II).

Doc. 16. « Veille à dresser les nattes et les poutres des entrepôts, à l'arrière de la demeure. Le mur (*jnb*) aura 6 coudées de haut. (...) »¹⁵³ (*Lettres d'Achmose de Peniati*, XVIII^e dyn.).

Doc. 17. « (...) de faire pour eux (...) une vaste cour, une réserve, dans des murs (*jnbw*) dont les portes sont en conifère, (...) peints sur les murs (*šꜣwt*) et gravés avec le nom puissant du seigneur des Deux Terres »¹⁵⁴ (Temple de Séthi I^{er} à Abydos).

Doc. 18. « (...) les *jnbw* en pierre, gravés sur les *šꜣwt* avec les écrits de Thot »¹⁵⁵ (Ramesseum, Ramsès II).

Doc. 19. « (...) les montagnes, les eaux, et les *jnbw* sur la terre, (...) »¹⁵⁶ (Temple d'Abou Simbel, Ramsès II).

Doc. 20. « J'ai fait pour toi un temple divin au sein du *jnb*¹⁵⁷ des dieux »¹⁵⁸ (Temple d'Abou Simbel, Ramsès II).

¹⁴⁵ Cl. OBSOMER, *op. cit.*, 1995, p. 345.

¹⁴⁶ G. LEGRAIN, *op. cit.*, 1905, p. 107-108.

¹⁴⁷ Cl. OBSOMER, *op. cit.*, 2009, étape 9, leçon 2, R41-45.

¹⁴⁸ Cl. OBSOMER, *loc. cit.*

¹⁴⁹ Ce sont le contexte du texte et la mention des *jnbw* qui inspirent cette interprétation militaire des « narines » faite par Michel Dessoudeix.

¹⁵⁰ M. DESSOUDEIX, *op. cit.*, p. 49.

¹⁵¹ P. SPENCER, *op. cit.*, p. 263 ; et *Urk.* IV, 765, 16.

¹⁵² K.R. LEPSIUS, *Denkmäler* III, pl. 65a.

¹⁵³ S.R.K. GLANVILLE, *The letters of Achmose of Peniati*, *JEA* 14, 1928, p. 298, pl. XXXI.

¹⁵⁴ *KRI* I, 194, 1-2.

¹⁵⁵ K.R. LEPSIUS, *Denkmäler* III, pl. 170 ; et *KRI* II, 651, 7-8.

¹⁵⁶ K.R. LEPSIUS, *Denkmäler* III, pl. 192.

Doc. 21. « Ceci est un message pour informer mon (seigneur) (que) la cité de Pharaon qui est sous l'autorité de mon seigneur est en ordre excellent. Tous les murs (*jnbw*)¹⁵⁹ qui sont sur son territoire sont prospères ; les serviteurs de Pharaon, v.s.f., qui sont à l'intérieur (de la cité) ont donné leur dû (...) »¹⁶⁰ (Lettre de Nebrê à Paser, O. Toronto A.11, Ramsès II).

Doc. 22. « La grande place de Pharaon, v.s.f., qui est sous l'autorité de mon seigneur est en ordre excellent ; les murs (*jnbw*)¹⁶¹ sur le territoire sont sains et prospères¹⁶². (...) Je suis devenu un policier Medjayou pour l'Ouest de Thèbes, gardant les murs (*jnbw*)¹⁶³ de sa grande place¹⁶⁴. » (Lettre II, O. Toronto A.11, Ramsès II).

Extraits du papyrus Harris I (Ramsès IV)

Doc. 23. « À propos du temple de Médinet-Habou... J'ai construit autour de lui une enceinte (*sbty*) d'une facture parfaite, munies d'entrées monumentales (?) (avec ?) des tours de flanquement (?) en pierre de grès »¹⁶⁵.

Doc. 24. « J'ai restauré ton sanctuaire (litt. : ton mur) (*jnb=k*) dans le domaine de Rê. J'ai empli son trésor de biens (...) »¹⁶⁶.

Doc. 25. « J'ai restauré les murs (*jnbw*) (du temple) du (litt. : dans le) domaine de (mon) père Oupouaout de Haute-Égypte, seigneur d'Assioût. (...) J'ai ceint son domaine d'une enceinte (*sbty*) d'un travail parfait, de 20 rangées (?) (de briques) en fondation (...) »¹⁶⁷.

Doc. 26. « J'ai restauré le domaine de Soutekh, seigneur d'Ombos, et j'ai (re)bâti les (litt. : ses) murs (*nꜣyꜣf jnbw*) (de son temple) qui étaient (tombés) en ruine »¹⁶⁸.

* * *

Doc. 27. « Pour Sokar, dans tous ses temples¹⁶⁹ (*jnbw*) »¹⁷⁰ (Médinet-Habou, Ramsès III).

Doc. 28. « À propos des accusations portées contre un certain Paneb de Deir el-Medineh... il l'a prise en haut du mur (*jnb*) et l'a violée.¹⁷¹ (...) et de son acte d'aller sur les murs (*jnbw*), jetant des briques sur les hommes »¹⁷².

Doc. 29. « À propos d'une habitation¹⁷³ (*t*)... J'ai augmenté l'épaisseur (?) (*wmt*) de son mur périmétral¹⁷⁴ (?) (*jnbw=s m ḥꜣs*)... »¹⁷⁵ (Temple de Karnak, texte 20/8 B, Ramsès IX).

¹⁵⁷ *Jnb* est ici exceptionnellement suivi du déterminatif O1.

¹⁵⁸ K.R. LEPSIUS, *Denkmäler*, III, pl. 192.

¹⁵⁹ *Jnb* est suivi du déterminatif N23.

¹⁶⁰ KRI III, 31, 9-11.

¹⁶¹ Suivi du déterminatif N23.

¹⁶² KRI III, 41, 7-8.

¹⁶³ Suivi du déterminatif N23.

¹⁶⁴ KRI III, 42, 5.

¹⁶⁵ P. GRANDET, *op. cit.*, I, p. 227.

¹⁶⁶ *Ibid.*, I, p. 259.

¹⁶⁷ *Ibid.*, I, p. 306.

¹⁶⁸ *Loc. cit.*

¹⁶⁹ « *n Skr m jnbw=f nbw* ». La traduction de *jnbw* par « temples » est de Kitchen.

¹⁷⁰ KRI V, 195, 12.

¹⁷¹ KRI IV, 398, 15.

¹⁷² KRI IV, 413, 5.

¹⁷³ L'habitation est davantage un temple qu'une maison proprement dite.

Extraits de la stèle de la victoire de Piânkh

Doc. 30. « (...) chaque gouverneur connaissant son enceinte ¹⁷⁶ (*s3wt*) » ¹⁷⁷.

Doc. 31. « On employa alors une tour (?) contre elle. Ses murs (*s3wt*) furent abattus et il en fut un grand carnage » ¹⁷⁸.

Doc. 32. « Elle trouva la demeure d'Osorkon I^{er} : ses remparts ¹⁷⁹ (*s3wt*) étaient élevés, sa citadelle (*htm*) était close, remplie de tous les combattants du Nord » ¹⁸⁰.

Doc. 33. « Sa Majesté descendit vers le nord, jusqu'à *jtj-t3wy* : elle trouva l'enceinte (*sbtj*) close et les murailles (*jnbw*) remplies de tous les combattants du Nord » ¹⁸¹.

Doc. 34. « Elle aperçut que l'eau avait atteint les murs (*s3wt*) et les bateaux amarrés au (port de) Mennefer ; puis Sa Majesté vit qu'il était fortifié : l'enceinte (*sbtj*) avait été (sur)élevée de constructions nouvelles et les bastions (*tsmw*) équipés puissamment, (...) » ¹⁸².

Doc. 35. « (...) élevons le sol jusqu'à ses murailles (*s3wt*)... » ¹⁸³.

Doc. 36. « Sa Majesté ordonna à son armée : "En avant contre Memphis ! Franchissez les murs (*s3wt*), pénétrez dans les maisons sur le fleuve ! Si l'un d'entre vous pénètre sur un mur (*s3t*), que l'on ne puisse tenir dans son voisinage !" (...) » ¹⁸⁴.

* * *

Doc. 37. « La corde fut tendue par Sesht et Rekhes, ensemble avec les dieux créateurs qui ont établi les quatre (côtés) de leur mur (*jnb*), un mur (*jnb*) de 300 (coudées) sur 400 » ¹⁸⁵ (Edfou).

Doc. 38. « Puis on a construit une cour (dallée) en belles pierres blanches de calcaire (et allant) de l'entrée de ce temple jusqu'à la porte principale (qui est) dans le mur (*jnbt*) qui entoure ce sanctuaire *w'bt*, (ayant) 68 coudées de hauteur ¹⁸⁶ et 64 coudées de largeur, (exécuté) en travail parfait et excellent en toute chose. (...) On a construit (également) une grande enceinte (*sbtj*) autour du temple de Iat-Mat ainsi qu'autour du sanctuaire *w'bt*, (...).

¹⁷⁴ « *jw.j (hr) dj.t wmt n3y3s jnbw3s m h3 tp3s...* ». La traduction de Chr. Wallet-Lebrun ne prend pas en compte le pluriel de *jnbw3s*.

¹⁷⁵ Chr. WALLET-LEBRUN, *op. cit.*, p. 296-297.

¹⁷⁶ « mur » serait une traduction plus correcte.

¹⁷⁷ N. GRIMAL, *La stèle triomphale de Pi-ânkh-y au musée du Caire. Études sur la propagande royale égyptienne 1*, MIFAO 105, Le Caire, 1981, p. 14-15, l. 5.

¹⁷⁸ N. GRIMAL, *op. cit.*, p. 46-47, l. 28.

¹⁷⁹ Il n'y a là aucune raison de mentionner des « remparts ». Il serait plus convenable de traduire *s3wt* par « murs ».

¹⁸⁰ N. GRIMAL, *op. cit.*, p. 80-81, l. 77.

¹⁸¹ *Ibid.*, p. 90-91, l. 83.

¹⁸² *Ibid.*, p. 98-99, l. 90.

¹⁸³ *Ibid.*, p. 100-101, l. 91.

¹⁸⁴ *Ibid.*, p. 102-103, l. 95.

¹⁸⁵ A.M. BLACKMAN, H.W. FAIRMAN, « The consecration of an Egyptian temple according to the use of Edfu », *JEA* 32, 1946, p. 78.

¹⁸⁶ Littéralement. Le terme est à prendre ici dans le sens de « longueur ».

(...) J'ai trouvé de nombreuses demeures de soldats à l'intérieur du mur (*jnb*). J'ai indemnisé leurs propriétaires. On leur en a donné remboursement (en terrain qui ont été situés) à l'est du temple d'Iat-Mat. Ils ont bâti (leurs) maisons à nouveau (...) »¹⁸⁷ (Statue de Djed-Her-le-sauveur, XXX^e dyn.).

Doc. 39. « Ptolémée III a réalisé un monument pour son père Montou-Rê, seigneur-de-Ouaset, taureau-qui-réside-à-Médamoud, un grand mur (*jnb*) en brique, ouvrage propre à résister éternellement¹⁸⁸ : sa longueur atteint 300 coudées, sa largeur (plus de) 200 coudées »¹⁸⁹.

Doc. 40. « Tibère César (...) constructeur d'un mur (*jnb*) [autour de (ou derrière ?)] cette chapelle d'Hâpi, demeure de vie de celui qui fait vivre les enfants au gré de son cœur (...) »¹⁹⁰ (stèle 22198 du Musée du Caire, Tibère).

¹⁸⁷ E. JELINKOVA-REYMOND, « Les inscriptions de la statue guérisseuse de Djed-Her-le-sauveur », *BdE* 23, Le Caire, 1956, p. 101-103.

¹⁸⁸ « ...en travail parfait d'éternité » selon Cl. Traunecker (*op. cit.*, p. 143).

¹⁸⁹ Chr. WALLET-LEBRUN, *op. cit.*, p. 438.

¹⁹⁰ G. DARESSY, « Notes sur Louxor de la Période Romaine et Copte », *ASAE* 19, 1920, p. 164. La similitude entre le texte de la stèle 22198 du Musée du Caire étudié par Georges Daressy et celui d'une autre stèle contemporaine reproduit par Ahmed Fakhry (A. FAKHY, « Le tombeau de [*kꜣ-m-ḥr-jb.sn*] à Thèbes », *ASAE* 34, 1934, p. 88-89, stèle n°2) est d'une certaine valeur pour combler la lacune située après *jnb*. L'on peut supposer ainsi que *jnb* est suivi de *ḥꜣ* (« derrière, autour de »). Notons également que sur la stèle 22198 du Musée du Caire, *jnb* possède le déterminatif O36, tandis que sur la stèle n°2 étudiée par Ahmed Fakhry, *jnb* semble être suivi du déterminatif O11.

Résumé :

Cet article propose de nouveaux éléments de réflexion concernant le substantif *jnb*, ainsi qu'une discussion sur l'origine de l'idéogramme qui lui est associé. Les chercheurs ne s'accordent pas encore tous sur sa signification, et sa présence dans un texte est souvent interprétée comme la volonté d'évoquer une fortification ou un mur d'enceinte. L'analyse d'une sélection de documents permet d'affiner la compréhension de ce terme architectural.

Abstract :

This article proposes new interpretations of the noun *jnb*, as well as a discussion of the origin of the ideogram which is associated with it. Scholars still do not agree on the meaning of the term, and its presence in a text is often understood as referring to a fortification or an outer wall. An analysis of a selection of documents allows the meaning of this architectural term to be refined.

ENiM – Une revue d'égyptologie sur internet.
<http://recherche.univ-montp3.fr/egyptologie/enim/>



ISSN 2102-6629